



FOIRES ET EXPOSITIONS

LE SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER 2024 REPORTÉ ?

Lire en page 16



PÊCHE AU THON ROUGE

DÉPART DU PREMIER NAVIRE ALGÉRIEN D'INSPECTION DANS LES EAUX INTERNATIONALES

Lire en page 6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 5 JUIN 2024 // N°832 // PRIX 20 DA

BEM

AUCUN DYSFONCTIONNEMENT N'A ÉTÉ ENREGISTRÉ AU PREMIER JOUR DES EXAMENS

Lire en page 4



EN RAISON D'UNE FORTE DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ

SONELGAZ MET EN PLACE UN PLAN SPÉCIAL ÉTÉ

Lire en page 2



AIR ALGÉRIE SE RENFORCE VERS L'ESPAGNE

TROIS NOUVELLES LIGNES AU PROGRAMME CET ÉTÉ

Lire en page 2



CONCILIABULES INITIÉS PAR EL BINA

DIX PARTIS SOUTIENNENT TEBBOUNE

Dix partis politiques ont annoncé leur soutien à la candidature du président Tebboune pour un second mandat...

Lire en page 3



TRAFIC DE DROGUES

SAÏD CHANEGRIHA MET EN GARDE

Dans un discours d'orientation, le général d'armée Saïd Chanegriha a mis en garde contre la "tendance croissante au trafic de stupéfiants sous toutes ses formes vers notre pays" et affirmé que l'Armée nationale populaire était en alerte "contre tous ceux qui sont derrière ce fléau grave".

Lire en page 3



AIR ALGÉRIE SE RENFORCE VERS L'ESPAGNE

Trois nouvelles lignes cet été

Pour la saison estivale 2024, la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a décidé de renforcer ses fréquences entre l'Espagne et l'Algérie. Les nouveaux vols saisonniers vont relier les aéroports d'Alger et d'Oran à ceux d'Alicante et de Barcelone en Espagne.

Dans un entretien accordé à TSA, le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a confirmé que plusieurs lignes internationales de la compagnie ont effectivement été suspendues. Cela est lié, selon lui, à «des problèmes rencontrés au niveau de la disponibilité de la flotte».

La compagnie aérienne algérienne a donc privilégié les «destinations à fort potentiel commercial et celles qui servent traditionnellement la clientèle résidente et non résidente». Dans cette optique, Air Algérie a décidé d'ajouter trois lignes saisonnières directes avec l'Espagne. Il s'agit de la reprise de la liaison Oran - Barcelone, après quatre ans d'interruption. La compagnie aérienne natio-

nale prévoit de relancer cette liaison à partir du 4 juillet 2024, à raison de deux vols hebdomadaires programmés. La ligne saisonnière durera jusqu'au 26 octobre prochain. Les vols seront opérés à bord des avions Boeing 737-800. La nouvelle ligne est disponible au tarif Osra d'Air Algérie, toujours selon la compagnie. Au départ de l'aéroport d'Oran vers Barcelone, le tarif Osra est affiché à partir de 26 500 DA (TTC). Dans le même sillage, Air Algérie a également annoncé le lancement de deux autres lignes saisonnières entre l'Algérie et l'Espagne. Il s'agit des lignes Alger-Alicante et Oran-Alicante. Ces deux lignes seront opérationnelles du 1^{er} juillet au 26 octobre 2024 à raison de trois



fréquences hebdomadaires entre Alger et Alicante et quatre vols par semaine entre Oran et Alicante. Les réserva-

tions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site web, l'application et en agence d'Air Algérie, souligne encore la compa-

gnie, précisant que les deux lignes sont disponibles dans le cadre de tarif promotionnel destiné aux familles, Osra.

EN RAISON D'UNE FORTE DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ

SONELGAZ MET EN PLACE UN PLAN SPÉCIAL POUR L'ÉTÉ



Sonelgaz se prépare pour un été de forte demande énergétique, avec un plan d'action complet pour renforcer le réseau électrique pour assurer la saison des grandes chaleurs. En effet, en prévision de l'été 2024 et de la demande énergétique accrue durant cette période, le groupe Sonatrach a lancé plusieurs projets d'investissement. L'objectif: assurer un approvisionnement suffisant en électricité et une continuité de service. Selon Khalil Hadna, porte-parole officiel, Sonatrach s'est engagée à renforcer le réseau dans le cadre des préparatifs estivaux. Un important plan de travaux a ainsi été mis en œuvre pour consolider l'infra-

structure électrique nationale. Hadna a dévoilé les détails d'un plan visant à améliorer le transport d'électricité via des postes sources, transformateurs et centrales mobiles.

Pas moins de 16 wilayas prioritaires ont été ciblées, dont Alger, Sétif, Tizi-Ouzou, Constantine, Tlemcen, Biskra, Ouargla, Jijel, Bouira, Béjaïa, Relizane, M'Sila, Skikda, Blida et Tipaza. En outre, quarante-sept grandes installations de production ont été mises en service. Entre 80 et 100% des travaux sont achevés sur 245 autres sites.

Sonelgaz Distribution a également finalisé son plan dédié aux installations

moyennes tension avec 687 transformateurs et 2054 km de lignes électriques. Ces importants déploiements reflètent la détermination de Sonatrach à garantir la sécurité énergétique durant la période estivale. Le groupe public multiplie ainsi les efforts afin de répondre à la demande domestique croissante en électricité. Cette stratégie d'anticipation démontre aussi la volonté de moderniser et renforcer durablement les infrastructures énergétiques algériennes. Des investissements majeurs ont été consentis pour assurer un approvisionnement stable et fiable à tous les Algériens pendant l'été 2024.

FONCIER ÉCONOMIQUE DESTINÉ AUX INVESTISSEURS

LARBAOUI REÇOIT LE PRÉSIDENT DU CREA

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a passé en revue hier, avec le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, les mesures prises en faveur des opérateurs économiques, notamment en matière d'immobilier économique, de zones franches et de promotion des exportations, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué. «Dans le cadre des rencontres régulières avec les partenaires économiques et sociaux, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu ce jour, 4 juin 2024, au Palais du gouvernement, le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, qui a passé en revue les différentes mesures prises par le gouvernement pour soutenir les opérateurs économiques conformément aux directives du président de la République, notamment dans le domaine du foncier économique destiné à l'investissement, de la création de zones franches et de la promotion des exportations», précise le communiqué.

ATTAF AU SUJET DU PARTENARIAT AFRIQUE-CORÉE

L'Algérie veut «une plus-value qualitative»

Dans une allocution prononcée au Sommet Afrique-Corée, dont les travaux ont débuté hier dans la capitale coréenne Séoul, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a souligné que «l'Algérie aspire à ce que le partenariat de haut niveau Afrique-Corée apporte une plus-value qualitative», mettant en avant «la nécessité pour ce partenariat de dépasser le champ limité de la relation entre donateurs et bénéficiaires et de répondre aux priorités du continent, en veillant à ce qu'il n'y ait aucune distinction ni discrimination entre les enfants du même continent». Au chapitre du partenariat Afrique-Corée, le ministre s'est félicité du niveau de coordination entre le bloc africain au Conseil de sécurité, ou Groupe A3, et la République de Corée, saluant «le soutien et le vote de la Corée du Sud en faveur de l'admission de plein droit de la Palestine à l'ONU». Dans le prolongement de cette position honorable, Attaf a souhaité voir la République de Corée reconnaître l'État de Palestine. S'agissant du volet économique de ce partenariat, le ministre a salué les initiatives et les offres de coopération présentées par la République de Corée pour renforcer le partenariat avec l'Afrique dans sept (7) domaines clés, affirmant

que «ces domaines cadrent parfaitement avec les priorités de l'Agenda 2063». Attaf s'est, par ailleurs, réjoui des «mesures concrètes annoncées par la République de Corée pour booster les investissements coréens en Afrique et augmenter la valeur des aides au développement destinées aux pays africains». Le ministre des Affaires étrangères a conclu son allocution en soutenant que «l'Algérie, qui est liée à la République de Corée par un partenariat stratégique bilatéral, ne ménagera aucun effort pour contribuer à la concrétisation des différents programmes et activités adoptés par le Sommet, au service des objectifs de paix, de sécurité et de développement en Afrique». Attaf a été reçu à Séoul par le président de la République de Corée, Yoon Suk-yeol, auquel il a transmis les salutations du président Tebboune, ainsi que ses vœux de succès pour les travaux du Sommet Afrique-Corée.

ATTAF REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE AMÉRICAIN

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, au sujet des développe-

ments de la situation dans la bande de Ghaza, indique un communiqué du ministère. Dans ce contexte, «les deux ministres ont procédé de manière toute particulière à un échange de vues sur l'initiative annoncée par le président des Etats-Unis, M. Joe Biden, visant la cessation des hostilités à Ghaza, le renforcement de l'accès de l'aide humanitaire et la préparation de la reconstruction dans ce territoire», explique le communiqué. Les deux ministres ont, en outre, examiné les conditions d'une prise en charge de l'initiative américaine par le Conseil de sécurité, précise la même source. Attaf a insisté, pour sa part, «sur la nécessité de saisir les opportunités offertes par cette initiative, de s'assurer qu'elle s'inscrive bien dans l'objectif d'un cessez-le-feu durable, qu'elle mette fin aux épreuves endurées par le peuple palestinien à Ghaza et, enfin, qu'elle constitue une étape vers le règlement définitif, juste et durable du conflit israélo-palestinien à travers l'établissement d'un Etat palestinien souverain et indépendant conformément à la légalité internationale et à la volonté de plus en plus affirmée de la communauté internationale», conclut le communiqué du ministère.

Y.S.

CONCILIABULES INITIÉS PAR EL BINA

Dix partis soutiennent Tebboune

Dix partis politiques ont annoncé leur soutien à la candidature du président Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat...

La décision a été prise hier, lors d'une réunion de dix partis politiques organisée au siège du Mouvement El Bina. Le communiqué final qui a couronné la rencontre précise que le président Tebboune «a rempli tous ses engagements et toutes les promesses du programme qu'il a présenté à la nation à l'occasion de la précédente présidentielle, malgré les défis de la pandémie du coronavirus, et malgré les aléas des prix sur le marché mondial». De ce fait, dit le communiqué, «l'occasion est propice et même urgente pour mettre en œuvre d'autres objectifs et ambitions légitimes».

Le communiqué explique que «ces ambitions tendent à l'achèvement de la restructuration des projets économiques, sociaux, institutionnels et administratifs qui poseront de nouvelles bases pour le pays et peuvent aboutir à la réalisation de la renaissance de l'Algérie avec l'aide de tous ses enfants, hormis ceux qui se sont exclus eux-mêmes». Les partis politiques réunis lors de cette rencontre partisane ont souligné «la nécessité de s'entendre sur le candidat pour la prochaine étape, qui conduira une Algérie nouvelle, stable, sûre et prospère, et dont le programme et les compétences répondent à de nombreux cahiers des charges».

Parmi les conditions les plus importantes que les participants à la réunion estiment nécessaires pour le président de la République, figurent la protection de la prise de décision nationale et souveraine, la promotion de la stabilité institutionnelle, le renforcement de l'unité nationale, le renforcement du tissu sociétal, la protection des constantes de la nation algérienne, ainsi que la réalisation du message des martyrs.

Ceci outre la nécessité du renforcement de la démocratie participative et la promotion des libertés individuelles et collectives, la consolidation des acquis sociaux et la valorisation des acquis économiques dans le cadre d'un développement global, la poursuite de la lutte



contre la corruption et le traitement de ses effets sur la nation et le citoyen, l'amélioration de la transparence et le renforcement de l'image de l'Algérie de son rôle pionnier aux niveaux régional et

international.

Ont participé à cette réunion des partis, outre le Mouvement El Bina, le Front Nouvelle Algérie, le Parti du Renouveau Algérien, le Parti Wassit, El Karama, El

Fajr el-Djadid, l'Union des Forces Démocratiques et Sociales, le Parti Liberté et Justice et El Wifaq al-Watani.

I. Med Amine

LE MOUVEMENT EL-BINA SE RÉTRACTE

BENGRINA JOUE LA MONTRE

Lors de sa réunion, ce mardi, avec un groupe de partis sous le slogan «Conférence des forces politiques», le mouvement El-Bina semble avoir fait un «pas en arrière» et évité de répéter le même scénario qui a causé la suspension de son adhésion à la coalition des partis de la majorité pour l'Algérie, à savoir sa décision unilatérale de soutenir la candidature du président actuel Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat, que ses partenaires dans le bloc ont qualifiée de décision unilatérale, qui devrait être prise dans le cadre de la coalition. «Nous

ne sommes ni en avance ni en retard sur vous, nous sommes tous égaux en droits et en devoirs sur cette table», a déclaré Abdelkader Bengrina, le président du mouvement El-Bina. Ce dernier s'est efforcé de ne pas interpréter sa démarche comme un départ du groupe ou une transgression, à l'instar de ses partenaires de la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie (CPMA), dont il n'est plus membre. «Nous nous réunissons aujourd'hui dans le cadre de cette rencontre responsable qui s'inscrit dans le rôle des partis politiques et des forces nationales, alors que le pays est confron-

té à de grands défis et à des élections majeures», a déclaré Bengrina, précisant que «l'objectif principal de cette rencontre est d'approfondir la réflexion et d'échanger les points de vue sur les idées et les mécanismes à même d'assurer le succès de l'élection présidentielle en Algérie, que beaucoup qualifient de fête électorale». Au sein du mouvement El-Bina, nous continuerons à travailler avec tous nos compatriotes, entités, institutions, élites, personnalités ou citoyens sans exclusion ni discrimination, a ajouté l'ex-candidat aux présidentielles.

S.F.

TRAFIC DE DROGUES

Saïd Chanegriha met en garde

Le général d'armée Saïd Chanegriha a présidé hier, la cérémonie d'inauguration du centre d'exams spécialisés des services de santé militaires à El Mansoura, lors d'une visite de travail et d'inspection à la 5^e Région militaire.

Le général d'armée Chanegriha a suivi deux exposés détaillés présentés par les responsables de la réalisation et de la gestion du centre. Il a, également, visité les différentes installations du centre et a reçu des explications détaillées sur les services qu'il offre aux militaires et à leurs familles, lit-on dans un communiqué du ministère de la Défense nationale. Dans un discours d'orientation, le général d'armée Saïd Chanegriha a mis en garde contre la «tendance croissante au trafic de stupéfiants sous toutes ses formes vers notre pays» et affirmé que «l'Armée nationale populaire était en alerte contre tous ceux qui sont derrière ce fléau grave». Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a affirmé, à Constantine, que l'ANP «restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent le fléau du trafic de stupéfiants en tout genre, qui s'inscrit dans le cadre des vils desseins



qui se trament contre l'Algérie», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. S'en est suivie une rencontre d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région, où le Général d'Armée a prononcé une allocution qui a été suivie par visioconférence par l'ensemble des unités de la Région, dans laquelle il a «mis en garde contre la tendance haussière du phénomène du trafic de stupéfiants en tout genre vers notre pays (...) Parmi les menaces les plus sérieuses auxquelles notre pays se trouve confronté aujourd'hui, figurent les tentatives sournoises de son inondation par les drogues et les stupéfiants en tout genre, et ce, dans l'objectif de porter

atteinte à la santé physique et psychologique des forces vives de la nation, la jeunesse en l'occurrence, en la démoralisant et en la poussant à la toxicomanie et à la criminalité», a-t-il affirmé.

«Dans ce cadre, je voudrais attirer l'attention sur la tendance haussière alarmante que ne cesse de prendre, ces derniers temps, le phénomène du trafic de psychotropes, en tout genre, vers notre pays, en ce sens que les statistiques, émanant des différents services de sécurité, font état de la saisie d'énormes quantités de ces poisons, que les criminels et les ennemis du pays tentent d'écouler en territoire national». Le Général d'Armée a souligné que «l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent ce fléau pernicieux, en exhortant les personnels à redoubler d'efforts pour le combattre par tous les moyens possibles. Au sein de l'Armée nationale populaire, nous accordons une importance particulière à la lutte contre ce phénomène pernicieux et nous n'aurons aucune tolérance envers ses barons. Dans ce sens, nous continuerons à combattre vigoureusement tous ceux qui encouragent, soutiennent ou

financent ce fléau néfaste, à travers le renforcement de nos dispositifs militaires et sécuritaires tout au long de nos frontières», a-t-il souligné.

A ce titre, il vous appartient au niveau du territoire de la 5^e Région militaire de redoubler d'efforts, pour combattre les réseaux de narcotrafic et éliminer ces criminels, traîtres de la nation, en mettant en œuvre des procédés opératoires adaptés aux modes d'action de ces criminels, et en mobilisant tous les moyens possibles, afin de préserver notre pays des méfaits de ce fléau, qui s'inscrit dans le cadre des vils desseins qui se trament contre notre pays», a-t-il ajouté. Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée a donné un ensemble d'orientations et d'instructions aux personnels de la Région portant notamment sur «la poursuite des efforts, visant à réunir toutes les conditions sécuritaires durant la prochaine saison estivale au profit des citoyens». Par ailleurs, il a tenu à «valoriser les résultats qu'ils ont enregistrés dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et toutes les formes de crime organisé», conclut le communiqué du MDN. APS

ORTHOPÉDIE, TRAUMATOLOGIE,
OPHTALMOLOGIE,
DIABÉTOLOGIE...

LA HAVANE ET ALGER DISCUTENT DE VOILETS DE COOPÉRATION MÉDICALE

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu, lundi dernier, l'ambassadeur de Cuba, Hector Igarza Cabrera, avec lequel il a discuté de plusieurs volets de coopération médicale. La rencontre s'est tenue au siège du ministère de la Santé en présence de cadres de l'administration centrale. A cette occasion, les deux parties ont souligné la volonté commune de renforcer les missions médicales cubaines en Algérie, notamment les spécialités de gynécologie-obstétrique, d'anesthésie-réanimation, d'ophtalmologie et d'imagerie médicale, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération dans le domaine de la santé dont la signature est prévue prochainement par les deux pays, est-il écrit dans un communiqué diffusé par le ministère de la Santé. Elles ont également examiné la possibilité de bénéficier de l'expérience cubaine en matière de médecine préventive (médecin de référence), en vue de « renforcer les prestations assurées par le secteur de la santé dans ce domaine dont le dépistage notamment en orthopédie et traumatologie, en ophtalmologie et concernant la spécialité du pied diabétique », selon le même communiqué. Saihi et l'ambassadeur cubain ont souligné l'importance d'élargir le domaine de la formation à travers la création d'une cellule spécialisée dans le cadre des domaines de coopération qui seront élargis entre les deux pays, notamment en matière de prévention et de prestations sanitaires de proximité, au regard de l'expérience cubaine dans ce domaine et de la grande importance que l'Algérie attache à cette opération. Dans ce sillage, le ministre a mis en avant l'importance de la visite du ministre de la santé de la République de Cuba en Algérie à la fin de l'année 2024, qui contribuera à promouvoir les relations de coopération entre les deux pays et constitue une occasion propice d'aborder de nouvelles opportunités de coopération bilatérale, conclut la même source.

R.N.

COMMUNICATION

LAAGAB PRÉSIDE UNE SESSION DE FORMATION AU PROFIT DES JOURNALISTES

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présidé, hier, l'ouverture d'une session de formation sur le thème : « Journalisme économique et analyse des données ». Cette formation, qui regroupe 60 journalistes issus de diverses institutions médiatiques, est animée par l'expert international en économie, le Dr Hatem Ghandir. Laagab insiste sur l'importance de la spécialisation et de la formation des journalistes pour garantir aux citoyens leur droit à l'information, à travers des médias professionnels, compétents et performants. Dans une déclaration récente, il avait souligné : « L'Algérie a besoin de médias forts et efficaces, à fortiori dans le contexte actuel où l'activité médiatique mondiale est forte et influente, s'adressant même à nous dans notre langue maternelle ». Et de poursuivre : « Le secteur de l'information connaît désormais une bonne dynamique, car nous avons uni nos forces avec les établissements médiatiques publics et privés au service de notre pays, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a déjà pris de nombreuses mesures pour conforter et soutenir les établissements médiatiques ».

R.N.

EXAMEN DU BEM

«Aucun dysfonctionnement n'a été enregistré», assure Belabed

Le ministre a aussi rappelé les mesures décidées par le gouvernement à l'effet de lutter contre la fraude aux examens, notamment la loi de 2020, qui vise à protéger les examens nationaux, ajoutant que « l'Etat est à l'affût de toute tentative portant atteinte à l'intégrité de ces épreuves ». Concernant le début de la correction des copies, le ministre a fait savoir que cette opération débutera le 11 juin.

Le ministre a déclaré, depuis la wilaya de Saida, « qu'aucun dysfonctionnement n'a été enregistré au premier jour » des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM), expliquant que le rapport de la cellule centrale du ministère de l'Éducation nationale et la cellule de l'Office national des examens et concours (ONEC) a confirmé que les épreuves du BEM « se sont déroulées dans de bonnes conditions et qu'aucun dysfonctionnement n'a été enregistré au premier jour de cet examen au niveau de l'ensemble des centres répartis à travers tout le territoire ». Le ministre veut des examens du BEM crédibles qui ne soient pas entachés de fraude. Et il semble avoir réussi le pari. D'un ton rassurant, il a affirmé depuis Saïda où il s'est rendu dans des centres d'examen, le ministre a déclaré, lundi



après-midi « qu'aucun dysfonctionnement n'a été enregistré au premier jour » des examens du BEM, au niveau national. Belabed a fait observer, d'autre part, que « ce résultat n'a pas été obtenu par pur hasard, mais est le produit des efforts et d'un travail collectif intense et d'une action respon-

sable et minutieuse à laquelle ont participé tous les appareils de l'Etat, ainsi que les services de sécurité, ce qui a permis de sécuriser ces examens ». Il a encore ajouté : « nous allons continuer à encadrer ces examens dans tous les volets durant les deux prochains jours restants, afin d'assurer

aux candidats les meilleures conditions ». Il a aussi rappelé les mesures décidées par le gouvernement à l'effet de lutter contre la fraude aux examens, notamment la loi de 2020, qui vise à protéger les examens nationaux, ajoutant que « l'Etat est à l'affût de toute tentative portant atteinte à l'intégrité de ces épreuves ». Concernant le début de la correction des copies, le ministre a fait savoir que cette opération débutera le 11 juin, soulignant que les résultats « seront à la hauteur des performances remarquables des enseignants et des efforts consentis ». Pour ce qui est du sort des élèves redoublants, il a précisé que leur orientation se fera soit vers la vie professionnelle, soit vers la réintégration dans divers établissements scolaires, rappelant qu'au cours de l'année dernière, 88% d'élèves redoublants ont été réintégrés. A noter que 818.439 candidats au total passent l'examen du BEM au niveau national, répartis sur 3.040 centres d'examen.

R.N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

SAIDAL LANCE TROIS PROJETS STRATÉGIQUES À BATNA

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, accompagné du ministre de l'Agriculture, Taha Derbal, ont supervisé hier, le lancement de plusieurs projets importants dans la wilaya de Batna. Parmi ces projets figure la pose de la première pierre de trois nouveaux projets stratégiques à dimension africaine et mondial du complexe pharmaceutique Saidal dans la zone industrielle de Kechida, choisie pour abriter ces projets.

Le choix a été fait sur cette région puisqu'elle est située à proximité avec la voie ferrée menant aux ports de l'est, tels qu'Annaba et Jijel, et parce qu'elle est située à proximité de la route nationale menant à l'aéroport international Mustapha Ben Boulaid, situé à seulement 35 km. Ce qui facilitera les exportations à l'avenir. Des budgets importants ont été alloués à ces projets, destinés à produire des matières premières pour des médicaments sensibles.

Le premier projet consiste à produire des matières premières pour les cristaux d'insuline, ce qui placera l'Algérie au premier rang en Afrique et au quatrième rang mondial, après la Russie, la Chine et l'Inde, dans ce domaine. Ce projet offrira 100 emplois pour des cadres et des travailleurs spéciali-

sés et ordinaires, et sera réalisé en partenariat avec une société chinoise. Le deuxième projet, en partenariat avec l'Iran, est destiné à produire des matières premières pour les médicaments bien connus, tels que le paracétamol et l'aspirine, avec un coût estimé à 675 millions de DA et offrira également 100 emplois, avec la possibilité de tripler ce nombre après le transfert de la technologie. Ce projet produira annuellement 2000

tonnes, contribuant ainsi à assurer l'autosuffisance nationale en médicaments avec la possibilité d'exporter dès les premières années. Enfin, un budget de 1,224 milliard de DA a été alloué à la production de médicaments pour d'autres maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, inflammatoires, etc. Ce projet offrira initialement 120 emplois pour des cadres et des ouvriers et sera réalisé dans un délai de 18 mois

MERIEM BENMOULOU, HAUT-COMMISSAIRE À LA NUMÉRISATION :

«LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN BONNE VOIE»

S'exprimant à l'occasion de la journée parlementaire organisée, lundi dernier, par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée nationale, sous le thème « Les investissements dans le secteur des transports pour accompagner la dynamique de l'économie algérienne », Meriem Benmouloud, haut-commissaire à la Numérisation, a indiqué que la transformation numérique en cours en Algérie « est sur la bonne voie ». Elle a expliqué dans son allocution que cette transformation numérique est articulée autour de trois piliers fondamentaux, à savoir la conception de la nouvelle stratégie de transformation numérique 2024-2030, l'achèvement du Centre national algérien des services numériques et l'élaboration et l'adoption d'une loi sur la numérisation qui permettra d'encadrer, de réguler et

d'organiser le secteur. Depuis sa création, a-t-elle précisé, le haut-commissariat à la numérisation a déterminé 5 domaines liés au développement des infrastructures de base des technologies de l'information et de la communication, et s'est fixé 25 objectifs opérationnels et stratégiques pour réussir la réalisation de cette transformation numérique qui est la première du genre en Algérie. Ayant fait depuis des mois l'objet de plusieurs rencontres et d'ateliers spécialisés, la stratégie nationale de transformation numérique sera présentée prochainement en Conseil des ministres pour approbation. Pour rappel, la généralisation de la numérisation pour garantir la transparence et éliminer la bureaucratie dans la gestion de la chose publique est le 25^e engagement du Président Tebboune.

B.B.

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE
DES NON-SALARIÉS (CASNOS)**LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX APPELÉS
À RÉGULARISER LEUR SITUATION AVANT LE 30 JUIN**

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a invité, hier, les professionnels libéraux à régulariser leur situation avant le 30 juin 2024 afin d'éviter les pénalités de retard. La régularisation de la situation garantit aux professionnels libéraux «une

couverture sociale et différentes prestations, à l'instar de l'assurance maladie, la carte Chifa et la retraite, ainsi que d'autres services fournis par la Caisse aux assurés sociaux et aux ayants droit», indique un communiqué de la CASNOS. La CASNOS y précise que «toutes ses

agences sont ouvertes, sans interruption, tous les jours de la semaine, de samedi à jeudi». «Il est également possible de procéder à l'opération de régularisation via le service e-paiement de la plateforme numérique: DAMANCOM.CASNOS.DZ», conclut le communiqué.

PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

LE DÉLAI DE MISE EN CONFORMITÉ PROLONGÉ

Le ministère de la Communication a indiqué hier dans un communiqué que le délai de dépôt des dossiers relatifs à la mise en conformité de la presse écrite et électronique aux dispositions de la loi relative à l'information a été prolongé, une décision prise suite au retard enregistré dans le lancement de l'opération de mise en conformité des médias en question avec les textes de loi cités plus haut.

**WASHINGTON VEUT QUE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
SOUTIENNE LE PLAN DE TRÊVE À GAZA**

Les États-Unis ont annoncé un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour soutenir l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza présenté par le président Joe Biden et appeler le Hamas à l'accepter. Le Qatar, qui joue le rôle de médiateur entre Israël et le mouvement palestinien Hamas, a dit attendre "une position claire" du gouvernement israélien sur le plan de cessez-le-feu à Gaza annoncé par le président américain, Joe Biden.

"Nous n'avons pas encore vu de position très claire de la part du gouvernement israélien sur les principes énoncés par

Biden", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères du Qatar, Majed al-Ansari, lors d'une conférence de presse.

Le ministère de la Santé du Hamas a annoncé un nouveau bilan de 36 550 morts dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre entre Israël et le mouvement palestinien il y a bientôt huit mois. Au moins 71 personnes ont été tuées ces dernières 24 heures, précise le ministère dans un communiqué, qui fait état par ailleurs de 82 959 personnes blessées dans le territoire palestinien depuis le début de la guerre le 7 octobre.

LE MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE L'AFFIRME :

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SERA « STABLE »

Les réserves hydriques emmagasinées cette année grâce à une pluviométrie appréciable permettront d'assurer une alimentation stable en eau potable durant toute la saison estivale, a assuré hier, le secrétaire général du ministère de l'hydraulique, Omar Bougaroua. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, il a expliqué que le taux

national de remplissage des barrages a connu une amélioration par rapport à l'année précédente.

« Le taux de remplissage des 81 barrages cette année est de 39 %, soit une amélioration de 4 % par rapport à l'année dernière », a-t-il indiqué. D'après les statistiques du ministère de l'hydraulique, les barrages de l'Est ont enregistré le plus

grand taux, avec plus de 67 %, tandis que ceux du centre du pays sont à 28 %. Quant à l'Ouest, les volumes emmagasinés dans la région ne dépassent pas les 19 % de la capacité de stockage. Outre cette ressource, Omar Bougaroua a évoqué les grands projets de transfert d'eau, l'utilisation des eaux non conventionnelles et le dessalement d'eau de mer qui

garantiront au pays une sécurité hydrique. Abordant dans le détail le volet du dessalement d'eau de mer, M. Bougaroua affirme que le projet initié par le président de la République augmentera la part de cette ressource de 20 à 40 % dans la consommation nationale et couvrira plus de 17 wilayas de l'intérieur du pays.»



ENGAGÉ DANS UN ESPRIT DE PARTENARIAT ET DE COOPÉRATION

**L'AÉROPORT D'ALGER S'ALLIE À TROIS
ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

L'Université des Sciences et Technologies Houari-Boumediene, l'École Supérieure d'Intelligence Artificielle, l'École Nationale Supérieure de Mathématiques et l'Aéroport international d'Alger ont signé hier un accord de coopération. L'entente conclue l'a été dans un esprit de partenariat et de relation gagnant-gagnant. Présent à la cérémonie de signature, le ministre en charge du secteur de l'En-



seignement supérieur a affirmé que l'Université algérienne a commencé à répondre aux besoins de son environnement économique et social, soulignant que son département ministériel suivra de près cet accord afin d'assurer la mise en œuvre et l'amélioration de ses dispositions.

PAIEMENTS MOBILES

**LANCEMENT DE L'INTEROPÉRABILITÉ DES BANQUES
ACTIVES EN ALGÉRIE**

Le commutateur instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles "Switch mobile", vient d'être lancé lundi à Alger, et les clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, pourront désormais effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR. La cérémonie de lancement de ce service, auparavant réservé à deux banques et à Algérie Poste et appliqué uniquement entre les clients d'une même institution financière, s'est déroulée sous la supervision des ministre des Finances, Laaziz Faid, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari. Ont également assisté à la cérémonie de lancement de ce service, Mme Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la Numérisation, M. Salah Eddine Taleb, Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA),

Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Dans une allocution à l'occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce service était susceptible de créer "une véritable révolution numérique" dans le domaine des finances et des banques, en offrant aux citoyens "des services numériques rapides, pratiques et sûrs". Il a souligné que les services de paiement mobile, "sont l'aboutissement d'un plan de travail et d'une stratégie minutieuse lancés par les autorités publiques, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi monétaire et bancaire dans son volet inhérent au développement et à la mise en service de la stratégie nationale de paiement électronique, au titre d'une démarche visant à renforcer l'inclusion financière en Algérie". Le lancement de ce service marque une deuxième étape dans le processus de modernisation et de développement des modes de paiement, via la garantie d'un Switch paiements et virements, en reliant toutes les applications des banques et celles d'Algérie Poste au mobile, a ajouté le ministre.

L'EXPRESSQuotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COMAdresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN

Gmail:

hocinedry112@gmail.com
www.lexpressquotidien.dz /
TEL/FAX: 023.70.99.92Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar****«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PARTENARIAT

SIGNATURE
D'UNE CONVENTION-
CADRE ENTRE
LE GROUPE HTT
ET LE GROUPE GIPLAIT

Le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme «HTT» et le groupe Giplait ont signé, lundi dernier, à Alger, une convention-cadre en vue de renforcer la culture de consommation des produits locaux. Cette convention a été signée par le PDG de HTT, Amar Guellati et la PDG de Giplait, Samah Lahlouh. A cette occasion, M. Guellati a souligné que la signature de cette convention était «un pas important vers le renforcement de la coopération entre les deux groupes et balise le chemin de la réalisation des aspirations communes en termes d'appui et de relance de l'économie nationale». «Le Groupe (HTT), à travers son réseau qui comprend 73 unités, s'attèle à offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des visiteurs», a-t-il ajouté, soulignant que le partenariat avec Giplait «va au-delà de la dimension commerciale pour servir d'exemple de renforcement de la culture de consommation des produits locaux et de soutien à l'économie nationale». Il s'est, en outre, félicité des «efforts inlassables consentis par les pouvoirs publics en vue d'appuyer et de développer le secteur touristique, et renforcer les partenariats entre les entreprises nationales». Pour sa part, Mme Lahlouh a indiqué que cette convention représentait «un jalon dans l'édification d'un partenariat stratégique visant à réaliser l'excellence dans les prestations offertes dans le secteur du Tourisme, en garantissant des produits laitiers de qualité».

EN PRÉVISION DES FORTES CHALEURS

Aménagement des horaires
de travail dans certaines wilayas

Alors que les températures grimpent dans les wilayas du Sud, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale rappelle les horaires de travail en vigueur pendant la période estivale. La note ministérielle, adressée aux directeurs de l'emploi de ces wilayas, insiste sur le respect de ces horaires du 1^{er} juin au 30 septembre 2024. Le ministre du Travail, Fayçal Bentaleb, a récemment répondu à une question du député Abderrahmane Salhi, concernant l'application des horaires de travail d'été dans les wilayas du Sud. Bentaleb a rappelé que les dispositions du décret exécutif n° 97-59 du 9 mars 1997 fixant l'organisation et la répartition du temps de travail dans le secteur des institutions et administrations publiques. Ce décret stipule que la durée légale du travail est de 40 heures par semaine, répartie sur 5 jours ouvrables, selon un système de travail continu en temps normal.

Le ministre a également indiqué que la période matinale est fixée de 8h00 du matin à midi, tandis que la période après-midi est fixée de 13h00 à 16h30. Une heure de pause est prévue entre midi et 13h00. Bentaleb a ajouté qu'en vertu des dispositions du décret exécutif n°07-226 du 24 juillet 2007, complétant le décret exécutif n°97-59 précité, les horaires de travail dans les wilayas du Sud à savoir Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et Ouled El Hadj) sont fixés, du 1^{er} juin au 30 septembre, de 7h00 du matin à midi et de 12h30 à 15h00, avec une demi-heure de pause entre midi et 12h30. Le ministre a également expliqué que ce timing concerne également les 10 nouvelles wilayas créées récemment. Il s'agit des wilayas de Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbés, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Tougourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia.

CLASSEMENT DES MEILLEURES COMPAGNIES AÉRIENNES 2024

Air Algérie se positionne

Le site d'évaluation Airlines Ratings vient de sortir son classement annuel des compagnies aériennes du monde, pour l'année 2024...

S'il a placé Qatar Airways en tête de la liste et lui a accordé le titre de meilleure classe affaires pour la cinquième année consécutive, Emirates se hisse, quant à elle, à la 5^e place, derrière la Korean Air, Cathay Pacific Airways et Air New Zealand. Ce classement prend en considération de nombreux critères, à savoir : les avis des passagers, la sécurité et la notation des produits, la rentabilité des incidents graves ou encore l'innovation. Pour dresser ce classement, le site a mis en place un système de points, sept étant la note la plus élevée pour évaluer la sécurité de chaque transporteur aérien.

Il est important de préciser qu'Air Algérie ne figure pas dans le top 25 des meilleures compagnies aériennes du monde, en 2024. Mais il est, toutefois, possible de consulter son score, obtenu lors de cette évaluation.

La compagnie aérienne nationale a obtenu la note faible de 1/7, concernant la sécurité de ses vols, mais aussi 3.5/7 pour l'évaluation du produit, accordée aux repas et le pro-



gramme de divertissement à bord.

Pour le confort, le même site note qu'Air Algérie met à disposition de ses passagers de la classe affaires, des lits à plat, notamment à bord des vols long-courriers et une généreuse franchise bagage de 20 kg en cabine et 30 kg de bagages autorisés en soute.

Le site Airlines Rating a aussi évalué les performances de Tassili Airlines. La filiale du groupe Sonatrach a obtenu la note de 6/7, en matière de sécurité. En revanche, le transporteur aérien n'a décroché aucune étoile, quant à l'évaluation du produit. Mais cela n'empêche pas à mettre en lumière les efforts

de la seconde compagnie aérienne nationale pour renforcer son offre. Notamment par le lancement de nouveaux vols, la mise en place d'un tarif pour voyager léger, sans oublier sa politique bagage qui permet de transporter 10 kg en cabine et 30 kg en soute.

PÊCHE AU THON ROUGE

Départ du premier navire algérien
dans les eaux internationales

Le signal de départ du premier navire algérien d'inspection de la pêche au thon rouge dans les eaux internationales a été donné, lundi dernier au port d'Alger, après avoir obtenu l'autorisation de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), dans le but de s'enquérir du respect par les navires de pêche des normes de préservation du thon rouge. L'inspecteur général du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Farid Harouadi, qui a supervisé l'opération, représentant le ministre du secteur, a déclaré à la presse que la nouveauté de cette année pour la saison de la pêche au thon rouge est «l'équipement de ce navire dédié à la recherche et à l'évaluation et l'obtention de l'autorisation de l'ICCAT, lui permettant, ainsi, de devenir un navire d'inspection dans les eaux internationales (sud-ouest de Malte), et d'assurer la surveillance aussi bien des navires algériens et qu'étrangers. Le navire, baptisé Grine Belkacem d'une longueur de 40 mètres, a été acquis 2010 d'Espagne», a fait savoir le responsable, soulignant qu'«après avoir été récemment équipé par la société CNAN MED, ce navire dispose désormais de moyens de détection et d'évaluation de pointe, le premier en son genre en Afrique et dans les pays arabes». Avec la mise en service de ce navire, a-t-il ajouté, l'Algérie dispose de trois niveaux de surveillance, à savoir les systèmes de localisation, les surveillants à bord du navire et désormais, la

participation à l'inspection. Selon le responsable, l'opération d'inspection intervient, «dès la notification de la présence d'un navire algérien ou étranger, afin de procéder au contrôle de ses papiers, ses spécifications techniques, son moteur et son système de transmission, avant d'envoyer une note à une cellule spécialisée au niveau du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, et une deuxième à l'ICCAT». Le responsable a cité deux défis auxquels les services du ministère ont été confrontés pour équiper ce navire, il s'agit «en premier lieu de l'enveloppe financière estimée à 4 milliards de centimes, tandis que le deuxième était lié à la formation d'un équipage composé de six (6) contrôleurs, qui ont suivi des sessions de formations en Algérie et à l'étranger depuis 2018». De son côté, l'inspecteur général du ministère de la Pêche, s'est félicité du respect de l'Algérie des procédures de conformité, d'autant qu'«aucune violation n'a été enregistré à son encontre, ce qui a incité la Commission générale des pêches pour la Méditerranée de classer l'Algérie dans la première catégorie, parmi les pays qui respectent les normes de la pêche durable en méditerranée». Concernant la campagne de pêche au thon rouge 2024, dont le quota de l'Algérie a atteint, pour la première fois, 2046 tonnes, monsieur Harouadi a indiqué que «la période de pêche pourrait être prolongée de dix (10) jours, soit jusqu'au 10 juillet».

NOTARIAT

Coopération élargie entre l'Algérie et la France

Le président de la Chambre nationale des notaires, Ramdane Bougoufa, s'est félicité, lundi dernier, de «la coopération étroite», entre la Chambre nationale des notaires et le Conseil supérieur du notariat de France, affirmant que cette coopération sera élargie à l'avenir à plusieurs domaines dans le cadre des métiers du notariat.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée en compagnie de la présidente du Conseil supérieur du notariat de France, Mme Sophie Sabot-Barcet, qui effectue une visite en Algérie, Bougoufa a affirmé que «parmi les domaines qui devront connaître une coopération bilatérale à l'avenir, figurent la modernisation et la

numérisation des offices notariaux, la lutte contre le blanchiment d'argent, la coopération dans le domaine des archives notariales, l'échange d'expériences et la formation». Pour sa part, Mme Sabot-Barcet a salué «la coopération et le partenariat» entre les deux instances notariales algérienne et française, indiquant qu'il sera procédé

à «l'enrichissement et à l'élargissement de l'accord de Coopération liant les deux instances depuis 2004». Après avoir souligné «le rôle important et prépondérant» du notaire, Mme Sabot-Barcet a rappelé la réunion tenue lundi matin entre les deux instances ayant abordé les différents domaines de coopération notamment en ce

qui concerne «la lutte contre le blanchiment d'argent, et les modalités permettant de bénéficier des expériences des deux pays dans ce domaine», affirmant que les deux instances œuvreront à l'avenir dans le cadre d'une «coopération étroite» dans différents domaines, dont «la modernisation des offices notariaux».

AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT (AAPI)

De nombreux projets étrangers d'envergure seront réalisés

Le DG de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a indiqué, avant-hier, que de nombreux projets étrangers d'envergure seront réalisés en Algérie, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, eu égard au climat propice à l'investissement dont jouit le pays et aux facilitations accordées aux investisseurs.

Rekkache a souligné que l'AAPI négocie actuellement avec plusieurs grandes entreprises étrangères pour la réalisation de leurs projets en Algérie dans différents secteurs, notamment agricole et touristique, ce qui traduit l'amélioration du climat d'investissement dont jouit le pays, ainsi que les facilitations et les avantages qu'il offre pour attirer ces investisseurs. Parmi ces projets, figure un projet agricole du partenaire italien Bonifiche Ferraresi (BF), qui sera réalisé en partenariat avec le Fonds national d'investissement (FNI) pour la culture des céréales dans la wilaya de Timimoun sur une superficie totale de plus de 36.000 hectares, et d'une valeur de plus de 420 millions de dollars selon le DG qui a affirmé que l'AAPI, étant chargée d'accorder les avantages liés à l'investissement, négociait actuellement avec cette société étrangère. Ledit projet prévoit la réalisation



d'une usine d'industries manufacturières des pâtes, destinées à l'exportation. Pour ce qui est du secteur touristique, Rekkache a indiqué que l'AAPI négociait actuellement avec un partenaire qatari qui avait présenté une demande d'investissement dans deux zones touristiques. Rekkache a également évoqué le mégaprojet du groupe malaisien (Lion), qui va investir dans le domaine de la métallurgie, la sidérur-

gie et l'aluminium, pour un montant global de huit (8) milliards de dollars, réparti sur quatre (4) phases. Le coût de la première phase d'investissement, relative à la domiciliation de l'investissement depuis la Malaisie, s'élève à 3.4 milliard de dollars. Ledit projet sera réalisé dès qu'on parvient à un accord sur la superficie foncière demandée par le groupe, dira-t-il. Ce projet prometteur, confortera l'image positive de l'écosystème

d'investissement en Algérie, a indiqué le DG de l'AAPI, soulignant l'impératif de sa réalisation eu égard aux emplois que ce projet créera. S'agissant des assiettes foncières destinées à la réalisation des projets d'investissement et dont la distribution est confiée à l'AAPI, Rekkache a précisé que l'Agence, proposera, dans les jours à venir, via sa plateforme numérique de l'investisseur, pas moins de 439 assiettes foncières, au profit des investisseurs, d'une superficie globale avoisinant les 300 hectares, à travers plusieurs wilayas. Concernant les assiettes foncières non aménagées, le responsable a déclaré qu'en attendant l'accélération de l'opération d'aménagement de ces dernières, et la mise en place des agences chargées de l'aménagement, on propose la possibilité de négocier avec le porteur de projet de se charger de l'aménagement de l'assiette.

N.S/APS

START-UP LANCEMENT DU CONCOURS NATIONAL AGRITECH CHALLENGE 2024



Les ministres de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, ont procédé au lancement du concours AgriTech Challenge 2024, au siège de l'accélérateur public Algeria Venture. Cette initiative, organisée du 3 juin au 27 juillet, intervient dans le cadre du programme de développement de l'innovation agricole (Innov Agro), a précisé un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le concours AgriTech Challenge 2024 tend à renforcer l'entrepreneuriat technologique dans les domaines de l'agriculture, des nutriments et la transformation agricole en Algérie, ciblant les porteurs de projets développant des solutions innovantes (produits, services, consulting, prototypes...), dans divers domaines. Il s'agit de contrôler la traçabilité interne des produits agricoles, la maîtrise des niveaux des dangers des intrants agricoles, la numérisation des indicateurs des produits, la numérisation des intrants de production et de transformation agricole, notamment l'emballage écologique l'usage de la technologie Blockchain, pour assurer la transparence et la sécurité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. S'agissant de la lutte contre les maladies des plantes, ces domaines concernent le dépistage de ces maladies, le développement de solutions visant à rationaliser l'utilisation des traitements chimiques des cultures agricoles et l'utilisation de la biotechnologie pour le développement de cultures résistantes aux maladies. Concernant la culture et la gestion de l'eau d'irrigation, il s'agit de l'utilisation de techniques innovantes et des capteurs innovants pour surveiller les sols, les conditions météorologiques et les cultures, de gérer les intrants de la production agricole, d'utiliser l'analyse des données massives pour la planification agricole et l'agriculture de précision dans la gestion de l'eau d'irrigation, ajoute le communiqué. Les domaines comprennent la culture hors-sol ou l'hydrophone, sans autant négliger de lutter contre la sécheresse par l'utilisation de la culture hors-sol, l'optimisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation, la réutilisation et le recyclage de l'eau d'irrigation, et l'incorporation de nouvelles technologies pour gérer avec précision les ressources hydriques. Le programme InnovAgro est financé par l'Union européenne (UE) et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), tandis que l'Agence allemande pour la coopération (GIZ) se charge de la mise en œuvre.

MARCHÉ FINANCIER

Lancement de la plateforme électronique des ordres de la Bourse

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, dimanche dernier, en partenariat avec l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE), la numérisation des ordres dans le but de conférer une plus grande dynamique aux transactions sur le marché financier national, tout en améliorant l'attractivité de ce dernier. L'annonce du lancement officiel de l'opération de numérisation des ordres de la Bourse (ordres de vente et d'achat des actions), s'est déroulée en présence du Conseiller du président de République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari et de la présidente du

Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi. Dans son allocution à cette occasion, le président de la COSOB, Youcef Bouznada a annoncé la mise en service d'une plateforme électronique appelée E-tawki en vue de transférer les ordres qui se faisaient auparavant sous format papier vers un format électronique, ce qui permet aux investisseurs de présenter leurs ordres avec facilité et une plus grande célérité, à travers les intermédiaires dans les opérations de bourse, les prestations bancaires électronique E Banking, ou à travers d'autres applications, permettant de faciliter l'opération de transaction, tout en leur épargnant le déplacement vers les agences bancaires. Selon le même responsable, le lancement de cette

plateforme qui s'est fait avec la contribution de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), intervient conformément aux orientations du président Tebboune, visant à généraliser la numérisation dans tous les secteurs, notamment ceux liés aux prestations financières. Quant au mode d'action de la nouvelle plateforme, le président de la Commission a expliqué que cet outil numérique mis à disposition par AGCE, jouit d'un ensemble d'instruments forts, pour l'élaboration des titres avec facilité et efficacité, de même qu'il permet la mise en place des signatures électroniques qualifiées à même de conférer aux transactions électronique un caractère officiel et de les sécuriser davantage.

R.E.

EN SOUTIEN AUX PRODUITS LOCAUX

Une convention-cadre entre le groupe HTT et Giplait

Le groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme HTT et le groupe Giplait ont signé, lundi dernier, une convention cadre en vue de renforcer la culture de consommation des produits locaux. Cette convention a été signée par le PDG de HTT, Amar Guellati, et la P-DG de Giplait, Samah Lahlouh. Guellati a souligné, à cette occasion, que la signature de cette convention était qu'un pas important vers le renforcement de la coopération entre les deux groupes et balise le chemin de la réalisation des aspirations communes en termes d'appui et de relance de l'économie nationale. Le groupe (HTT), à travers son réseau qui comprend 73 unités, s'attèle à offrir des services de qualité qui répondent aux

besoins des visiteurs, a-t-il ajouté, soulignant que le partenariat avec Giplait va au-delà de la dimension commerciale pour servir d'exemple de renforcement de la culture de consommation des produits locaux et de soutien à l'économie nationale. Il s'est, en outre, félicité des efforts inlassables consentis par les pouvoirs publics en vue d'appuyer et de développer le secteur touristique, et renforcer les partenariats entre les entreprises nationales. Pour sa part, Mme Lahlouh a indiqué que cette convention représentait qu'un jalon dans l'édification d'un partenariat stratégique visant à réaliser l'excellence dans les prestations offertes dans le secteur du Tourisme, en garantissant des

produits laitiers de qualité. Elle a également expliqué que cette convention constitue qu'un tournant dans l'appui à la production nationale et le renforcement de l'investissement en Algérie, ce qui favorise l'indépendance économique et l'ouverture de nouvelles perspectives de développement et de croissance dans les secteurs de l'Agriculture et du Tourisme en Algérie, outre l'amélioration des prestations proposées aux clients. D'autres conventions entre les différentes unités des deux groupes ont également été signées en vue de promouvoir les produits du groupe Giplait et renforcer la culture de consommation des produits locaux.

R.E.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE BISKRA
COMMUNE DE BISKRA

AVIS D'ADJUDICATION

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'il sera procédé à la mise en location des espaces couverts cités :

***cité 400 logement el alia d'un super ficie de: 655m2**

Par adjudication aux enchères publiques dix(10) jours à partir de l'apparition de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux à lassalliens délibérations de la commune de Biskra à (10^h.00) dix heures du matin.

***Le montant de la mise à prix est : 77.000.00DA** par mois.

LES conditions de participation à l'adjudication :

- 1- Une demande de participation contenant le nom, le prénom et l'adresse de l'adjudicateur, et les numéros (tel +fax+email) adresser au moins de 24 h avant la date de l'adjudication.
- 2- Photocopie de la carte d'identité nationale.
- 3- Un certificat de résidence.
- 4-(02) deux photos.
- 5- Un extrait des rôles de toutes contributions de l'année en cours.
- 6- Un cautionnement provisoire à remettre entre les mains du trésorier communal d'un montant de : 231.000.00 Da (chèque visée).
- 7- cahier des charges caché et signé par l'adjudicateur.
- 8- Une quittance d'acquisition du cahier des charges.

Les intéressés sont invités à retirer Hess cahiers des charges de ces adjudications auprès du bureau de patrimoine communal de Biskra centre paiement de 2.000.00 Da.

* N.B : dans le cas où l'adjudication est déclarée infructueuse, il sera procédé une autre fois l'adjudication au même jour et l'heure de la semaine suivante.

* les dossiers ne seront pas remis aux adjudicateurs.

L'EXPRESS DU 5/06/2024

ANEP : N° 2416018874

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BORDJ OKHRISS
COMMUNE DE BORDJ OKHRISS
N° fiscale : 095610189125524

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Aménagement route reliant CW14- Ouaillete sur 2,5 kms

Conformément aux dispositions d'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation du marché public, et suit à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de en date du 28/05/2024 concernant l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans le BOMOP et les journaux quotidiens, les marchés à été attribués provisoirement à :

N°	Désignation	Fournisseur	NIF	Montant en TTC après La correction(Da)	Note technique	OBS
01	Aménagement route reliant CW14- Ouaillete sur 2,5 kms	Entreprise Travaux publics LAMRI YOUCEF	178284500296104	20 233 570,00 دج	51/60	Moins disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de dix (10) jours qui suivant la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP. les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de bureau du marchés au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marchés, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

L'EXPRESS DU 5/06/2024

ANEP : N° 2416018894

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la population- Wilaya de Bouira
Établissement Public de santé de proximité
De Sour El Ghozlane

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Vu l'article 65 paragraphe 02 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'établissement public de santé de proximité de Sour el Ghozlane informe tout fournisseur ayant participé à L'avis d'appel d'offre ouvert N°01/2024 lancé dans les journaux «أصوات» du 20/04/2024 en langue arabe ainsi que «l'express» du 20/04/2024 en langue française.

Après l'évaluation des offres l'attribution provisoire est désignée comme suit :

N° Lot	Intitulé	FOURNISSEURS	offre technique + offre financière	MANTANT APRES CORRECTION ENTTC	Délai d'exécution	OBSERVATION
Lot 01	Réactifs et Produits De Laboratoire	EURL AC LAB (B.BARRÉRIDJ)	85	2 303 485,35 DA	Durant l'année 2024	Mieux disant
Lot 02	Produits De Radiologie	SARL A-C-W HEALTH CARE (BOUMERDES)	100	2 954 792,42 DA	Durant l'année 2024	Mieux disant
Lot 03	Pansements	SOCOTHYD (ISSER -BOUMERDES)	88.69	4 278 537,00DA	Durant l'année 2024	Mieux disant
Lot 04	Gaz Médicaux et Autres	SARL AURES GAS (Alger)	100	357 807,77 DA	Durant l'année 2024	Mieux disant
Lot 05	Consommables Non Tissés	EURL AML MEDICAL (Alger)	85	814 562,00 DA	Durant l'année 2024	Mieux disant
Lot 06	Produits Dentaires	EURL GLOBAL INVESTMENT COMPANY (B.BARRÉRIDJ)	85	537 643,60 DA	Durant l'année 2024	Mieux disant

Les soumissionnaires ayant participé dans l'appel d'offre ouvert peuvent déposer leurs recours adressés au comité des marchés de l'établissement public de santé de proximité de Sour El Ghozlane dans un délai de (10) dix jours à partir de l'apparition de cette attribution provisoire a travers les journaux quotidiens. Vu l'application de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 5/06/2024

ANEP : N° 2416018911

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF : 0011.2601.9004553

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Médéa informe les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les journaux «مسير نور» en date du 17/03/2024 et «l'express» en date du 18/03/2024 relatif à la réalisation du projet «R accordement En AEP Des Groupements D'habitat à Travers Les Communes De Berrouaghia Et Ain Boucif (Sur 03 Kms Avec La Réalisation De 03 Réservoirs D'une Capacité Globale De 7500 M3)(Médéa) répartie en deux (02) lots», Qu'a l'issue de l'évaluation des offres le marché a été attribués provisoirement aux soumissionnaires cités ci-dessous.

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE ATTRIBUTAITE PROVISoireMENT	NOTE TECH 55/100	MONTANT DE L'OFFRE AVANT VERIFICATION	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBS
LOT N°1 : Réalisation d'un réservoir 5000 m3 y compris mur de clôture - commune de Berrouaghia.	EGTPH ACHOURI OUSSAMA Cité communale C 02 N° 313 Alia Biskra.wilaya Biskra NIF :182051600437150	95.50	118 428 205,00 DA	118 428 205,00 DA	12 Mois	Moins disant
DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE ATTRIBUTAITE PROVISoireMENT	NOTE TECH 45/80	MONTANT DE L'OFFRE AVANT VERIFICATION	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBS
LOT N°2 : Réalisation de 02 réservoirs 2000 m3 et 500 m3 y compris réseau de distribution et mur de clôture - commune d'Ain -Boucif.	EURL HYDRO STRUCTUR Centre Ain Boucif Wilaya Médéa NIF :002226034399786	61	84 271 278,00 DA	83 911 303,00DA	10 Mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Médéa dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première date de publication du présent avis sur la presse nationale ou le BOMOP, conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invité de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale.

L'EXPRESS DU 5/06/2024

ANEP : N° 2416018895

L'investissement dans le Sud permettra la création de pôles industriels

Hambli a précisé que l'investissement dans les cultures stratégiques dans le Sud permettra d'insuffler une dynamique de développement dans les wilayas du Sud, d'une part, et de répondre aux besoins croissants de la population à travers le pays, d'autre part. Il a souligné, dans ce cadre, "la nécessité d'étendre les périmètres agricoles en se tournant vers le Sud, où les terres et les eaux souterraines sont disponibles".



Le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a affirmé, lundi dernier, que l'investissement dans le secteur agricole dans le Sud algérien permettra de créer des pôles industriels à même de contribuer au développement de la région. Hambli a précisé que l'investissement dans les cultures stratégiques dans le sud permettra d'insuffler une dynamique de développement dans les wilayas du sud, d'une part, et de répondre aux besoins croissants de la population à travers le pays, d'autre part. Il a souligné, dans ce cadre, "la

nécessité d'étendre les périmètres agricoles en se tournant vers le sud, où les terres et les eaux souterraines sont disponibles".

Il a rappelé, dans ce contexte, le grand potentiel agricole que recèle la wilaya de Naâma, qui a abrité, samedi dernier, la rencontre nationale sur les perspectives d'investissement dans les cultures stratégiques et la valorisation des races locales. "Il y a maintenant une réelle volonté politique d'investir dans l'agriculture dans le sud, à travers l'arsenal de lois et de mesures visant à faciliter l'investissement", a-t-il dit.

BATNA

Production prévisionnelle de plus de 394 000 quintaux d'abricots



La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna prévoit une récolte d'abricots de 394 805 quintaux au titre de l'actuelle saison agricole 2023-2024, a-t-on appris, lundi dernier, du responsable du secteur.

Dans une déclaration à l'APS, Tahar Bekroun a précisé prévoir une évolution sensible de la récolte comparativement à la saison précédente dont la production de ce fruit avait atteint 114 414 quintaux à cause du déficit pluviométrique qu'avait connu la région". La campagne de récolte qui a été lancée début juin courant dans les localités spécialisées dans cette arboriculture fruitière se déroule dans de "bonnes conditions" et tous les moyens ont été mobilisés pour en assurer le succès, a indiqué le même

responsable. La surface totale consacrée à la culture des abricotiers à Batna atteint 3.598 hectares dont 3.475 hectares productifs concentrés notamment dans les deux daïras d'Ouled Si Slimane et de N'gaous et à moindre degré à Ain Touta, Menaâ, Ras Layoun et T'kout, a-t-il dit.

Les variétés d'abricotiers cultivées sont le Rosé concentré à Menaâ et Bouzina, le Louizi, le Pavot et le Canino. Des efforts sont actuellement déployés dans la wilaya pour le développement et la diversification de la filière de l'arboriculture fruitière par le recours, notamment aux systèmes d'irrigation économes en eau surtout que la wilaya occupe une position de leader dans cette filière agricole, a-t-on ajouté.

TLEMCCEN

UN NOUVEAU BUREAU DE POSTE OUVERT

Le directeur des télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mohamed Djemmal, a inauguré hier, les locaux du bureau de Poste de la localité d'Ain Douz, dans la commune de Béni Mester, en présence notamment de Brahim Mébarki, chef de la daïra de Mansourah, et Abdelkrim Benmesmoudi, président d'APC de Béni Mester. « Cette infrastructure postale, d'un montant total de 12 millions de dinars, a été réalisée dans le cadre du plan communal de développement (PCD). Elle s'étend sur une superficie totale de 200 mètres carrés. Nos employés bénéficieront de bien meilleures conditions de travail », a notamment affirmé Mohamed Djemmal. Ce qui frappe le client au premier abord lorsqu'il pénètre dans ce bureau, c'est le parcours client qui est plus fluide, afin de recevoir les clients dans une meilleure configuration, et des éclairages de l'ensemble du local. Trois agents ont été affectés à ce nouveau bureau de poste par la direction des télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication, pour la bonne prise en charge de la clientèle. Selon la même source, ce nouveau bureau de poste est destiné aux habitants de cette localité montagneuse de plus de 3.000 âmes et aux citoyens fréquentant les territoires avoisinants des daïras de Mansourah et Sabra. Cette inauguration a été accueillie avec satisfaction par les habitants de cette localité confrontée au casse-tête lié au manque d'infrastructures de ce type. A noter que les efforts d'amélioration de l'accessibilité des services postaux au public se poursuivent à travers l'ensemble des localités éloignées. Ainsi, deux autres bureaux de poste sont en voie de réalisation. Selon M. Djemmal, ils seront ouverts avant la fin de l'année en cours dans les communes de Ghazaouet et Souahlia.

ORAN

Lancement d'une dizaine de projets d'utilité publique à Zabana

Une dizaine de projets d'utilité publique en souffrance depuis plusieurs années seront relancés dans le pôle urbain Ahmed Zabana, a-t-on appris au courant de cette semaine de sources autorisées. Ces opérations, qui viennent d'obtenir la priorité par le chef de l'exécutif local, concernent la réalisation d'établissements scolaires dans les trois cycles, un centre de sécurité et un dispensaire. La Direction des équipements publics de la wilaya met les bouchées doubles pour la finalisation des procédures administratives et techniques pour le lancement de ces dix (10) projets d'utilité publique qui devront combler le déficit en matière d'équipements publics dans plusieurs sites de ce pôle « urbain » et essentiellement dans le secteur de l'Education nationale. Nos sources précisent que les enveloppes financières pour la réalisation de quatre projets d'utilité publique ont été débloquées récemment par le ministère des Finances suite aux incessantes requêtes des délégués des habitants. Il est question de la réalisation d'un lycée aux sites Atlas et CGC, un commissariat, un collège et une école primaire au site 18. Pour cinq autres projets (un lycée au site Az ville, un dispensaire et école primaire au site Atlas, un collège au site CGC et un commissariat), les procédures administratives ont été finalisées et les services concernés s'appêtent à lancer des avis d'appel d'offres pour sélectionner les entreprises qui



seront chargées des travaux de construction. Il est à signaler que les chantiers des équipements publics dans les nouvelles cités location-vente à Oran Ouest bénéficient d'une procédure administrative « accélérée » avec pour objectif de combler le déficit en matière d'équipements publics dans les plus brefs délais. Les souscripteurs du pôle urbain Ahmed Zabana avaient tenu ces derniers mois plusieurs rassemblements de protestation pour dénoncer, selon leurs délégués, le manque d'infrastructures d'accompagnement dans ce pôle. Le nouveau pôle urbain est un « no man's land » qui manque terriblement de tous les équipements publics. Les souscripteurs sont presque abandonnés dans un site sans aucune commodité. Il s'agit tout simplement d'une cité-dortoir dépourvue de presque toutes les commodités.

ÉTÉ 2024

PLUS DE 3,4 MILLIONS D'ALGÉRIENS DE L'ÉTRANGER ATTENDUS AU PAYS

LE SG au ministère des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, a indiqué, lundi dernier, sur les ondes de la chaîne III, que l'actuelle saison estivale va connaître l'affluence d'un grand nombre d'algériens de la communauté nationale à l'étranger. Dridi a évoqué le chiffre d'algériens établis à l'étranger qui devraient faire le déplacement en l'Algérie cet été. «On attend plus de 3.464.000 algériens qui vont qui vont faire le déplacement», a-t-il dit. Selon Dridi, ces algériens seront pris en charge par 923 vols par semaine qui sont déjà programmés par la compagnie aérienne nationale dont 492 assurés par le pavillon national entre Air Algérie et Tassili Airlines, et 431 vols par semaine par des compagnies étrangères. Il a fait état d'un total de 16 581 vols qui seront assurés du 1er juin jusqu'au 30 septembre, soit une offre en siège de 3.464.230 sièges.

"L'ALGÉRIE, PAYS À VISITER AVANT QUE ÇA NE DEVIENNE LE MAROC"

THE SUNDAY TIMES PREND PARTI

DANS UN MONDE où les destinations touristiques se font et se défont au gré des tendances, l'Algérie émerge comme un joyau brut sur le point de captiver l'attention internationale. The Sunday Times, dans un article récent, a jeté son dévolu sur l'Algérie, la proclamant comme le pays d'Afrique du Nord à visiter «avant que ça ne devienne le Maroc». Ce plaidoyer pour l'Algérie, signé par le journaliste Richard Collett, est une ode à la richesse historique, à la diversité culturelle et à la beauté naturelle de ce pays. Le média britannique, connu pour son influence et son autorité en matière de tendances de voyage, a ainsi positionné l'Algérie sur la carte mondiale comme une alternative attrayante aux destinations nord-africaines traditionnelles, qu'il faudrait absolument visiter. Hafid Derradji, commentateur sportif algérien renommé, n'a pas manqué de partager son enthousiasme sur les réseaux sociaux, voyant dans cet article une reconnaissance bien méritée pour son pays. L'article de Collett décrit une Algérie accessible, à seulement trois heures de vol du Royaume-Uni, et désormais plus accueillante grâce à un système de visa à l'arrivée simplifié. Il peint un tableau vivant de la Casbah d'Alger, où l'odeur des baguettes fraîchement cuites se mêle à celle du thé à la menthe sucré, et où l'architecture labyrinthique défie toute cartographie moderne. Mais l'Algérie, c'est bien plus que sa capitale. Collett emmène ses lecteurs à Tipaza, où les ruines romaines se dressent majestueusement au-dessus de la Méditerranée, et au Mausolée royal de Maurétanie, témoignage de l'histoire riche et complexe de la région. Il évoque également le Sahara, décrit comme un «mirage de sable rouge», où l'expérience d'un musée à ciel ouvert attend les aventuriers. The Sunday Times, ne se contente pas de recommander l'Algérie comme une destination de voyage émergente qu'il faudrait visiter. Il prend clairement parti pour un pays sur le point de connaître un essor touristique. L'Algérie, ses ruines romaines préservées et ses dunes sahariennes accessibles, est prête à dévoiler ses charmes au monde entier, avant, peut-être, de devenir aussi célèbre que son voisin marocain.

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Des procédures et mesures mises en place

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé, lundi dernier, depuis la wilaya de Djelfa, que l'Etat avait mis en place des procédures et des mesures stratégiques, institutionnelles et réglementaires pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse dans notre pays...

Donnant le coup d'envoi d'une Journée d'information sur le phénomène de la désertification, organisée au siège de la wilaya à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), Mme Dahleb a souligné que «dans le cadre de la planification de la lutte contre les risques climatiques, un plan national de la sécheresse a été élaboré et adopté, outre le renforcement du système juridique par la loi relative à la lutte contre les risques majeurs». La ministre a, en outre, indiqué que son département ministériel s'attelaît, sans relâche, à la lutte contre les différents défis environnementaux auxquels fait face l'Algérie, à la lumière de la transformation écologique que connaît le monde, marquée par la problématique d'une demande de consommation croissante et de diminution des ressources naturelles, à travers «l'activation des politiques nationales environnementales qui reposent sur le développement durable et le nouveau modèle économique basé sur la richesse humaine, les compétences, et l'implication de la société civile et de toutes les catégories de la société». Et d'ajouter que «l'Algérie a consacré d'importants investissements en vue de protéger l'environnement de tous les dépassements et violations, en mettant en place différentes mesures notamment en ce qui concerne son engagement de lutter contre les changements climatiques via son Plan national Climat 2020-2030 (PNC), étant un outil d'application de la politique nationale décennale visant à lutter contre le chan-



gement climatique et à développer une économie verte». Et de préciser dans ce cadre que " l'Algérie jouit d'une expérience réussie en matière de lutte contre la désertification et la dégradation des sols, notamment le projet du barrage vert, qui constitue la forteresse environnementale de l'Algérie» soulignant que l'initiative du gouvernement portant relance de ce projet majeur, en vue de son élargissement sur une superficie de 4,7 millions d'hectares dans les prochaines années, aura, selon-elle, «une dimension environnementale et climatique d'une importance capitale sur le plan écologique, et constituera un moyen efficace de lutte contre le phénomène de désertification, outre la remise en état des

sols, l'intensification du couvert végétal selon une nouvelle approche». Pour Mme Dahleb, le projet ne se limite pas uniquement au plan environnemental, mais aura également une dimension économique très importante, d'autant que le projet inclue, également, la plantation d'arbres fruitiers, soit une production végétale abondante, outre la production du bois à l'avenir, précisant que le président Tebboune, a enjoint de créer des start-up spécialisées dans le reboisement, l'irrigation et le suivi, selon des cadres technico-académiques et scientifiques. A cet égard, la ministre a annoncé la mise en place de schémas locaux, en vue de permettre aux wilayas très vulnérables de s'adapter aux changements clima-

tiques, parallèlement à l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit de l'ensemble des acteurs, afin d'élever le niveau de conscientisation en termes de lutte contre la désertification, et mettre en avant l'importance du barrage vert. D'autre part, la ministre a fait savoir que l'Algérie, a également procédé à la mise en valeur de terres sahariennes en les cultivant de différentes semences et plants agricoles, dont certains produits ont été exportés à l'étranger, outre l'affectation de centaines de milliers d'hectares au profit d'investisseurs privés, à l'effet de leur mise en valeur et l'octroi d'autorisation de forage de puits.

MEILLEURS PAINS EN AFRIQUE

La Mahdjouba et la Kesra trônent au classement de TasteAtlas

La cuisine algérienne fait une nouvelle percée dans le classement culinaire de TasteAtlas. Ce spécialiste des cuisines traditionnelles à travers le monde a dressé une nouvelle liste qui met en lumière une nouvelle catégorie de mets en Afrique. En effet, TasteAtlas revient dans un nouveau classement pour dresser la liste des meilleurs pains sur le continent africain. Découvrons ensemble quels sont les pays qui se distinguent dans cette catégorie. Si sa recette diffère d'une région à une autre et d'un pays à un autre, le pain reste un ingrédient de référence, tant il est consommé à travers le monde. En tortilla, en baguette ou encore sous forme

de Simit, ce mets est souvent servi pour accompagner de nombreux plats. Dans son nouveau classement, le site spécialisé des conseils culinaires a établi la liste des 42 meilleures recettes de pain sur le continent africain. Si certaines se déclinent de la traditionnelle baguette française, d'autres ressortent d'un savoir-faire ancestral. C'est le cas de la Mahdjouba algérienne, qui a remporté le titre du meilleur pain en Afrique, accordé par TasteAtlas. Notamment, grâce un score de 4.4/5 obtenu par le vote des internautes. Ce standard de la street food algérienne se présente comme des crêpes farcies d'une Chakchouka, réalisée à base d'ognons, de poivrons et de

tomates. Par ailleurs, le top 3 des meilleures recettes de pain réalisées en Afrique se poursuit avec la recette du Roosterkoek de l'Afrique du Sud en 2^e position, suivie avec la Kesra algérienne en 3^e place de ce podium. La Kesra, cette recette familiale et économique, est une galette de semoule, cuite au tajine, que l'on peut consommer au petit déjeuner, en accompagnement d'un repas, ou s'en servir de plat. L'Algérie fait partie des pays où l'on mange beaucoup de pain. Avec 110 kilos de pain consommés annuellement par habitant. Le pain est un mets qui a non seulement un rôle central à table, mais aussi un rôle social et symbolique.

GHAZA

Des milliers de familles s'abritent dans des installations endommagées ou détruites

Alors que les agressions de l'armée d'occupation sioniste se poursuivent à Ghaza, les personnes déplacées internes s'efforcent de trouver un abri dans les ruines de l'enclave palestinienne, a indiqué, lundi dernier, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), relevant que certaines familles s'abritent désormais dans des installations endommagées ou détruites...



Tandis que le déplacement forcé a éloigné plus d'un million de personnes de Rafah, des milliers de familles s'abritent désormais dans des installations endommagées ou détruites à Khan Younés, dans des «conditions indescriptibles», indique l'agence de l'ONU, affirmant que ses 36 abris à Rafah sont tous «vides». Sur le réseau social X, l'Agence onusienne montre que ces bâtiments en ruine, détruits par les bombes de l'armée sioniste, sont le meilleur abri que les Palestiniens ont pu trouver dans l'enclave palestinienne. Sur les photos publiées par l'UNRWA, on y voit une fillette assise seule sur des escaliers, un

homme essayant difficilement de chauffer quelque chose, mais aussi des images de gravats à proximité de sites de fortune. «Ghaza a été réduite en décombres et les familles palestiniennes doivent survivre dans des conditions inhumaines avec peu d'eau, de nourriture et de fournitures», avait alerté dès samedi dernier l'UNRWA sur X. L'agence onusienne estime à 1,7 million le nombre de personnes déplacées à Khan Younés et dans les zones intermédiaires de la bande de Ghaza. «Les

déplacements forcés ont poussé plus d'un million de personnes à quitter Rafah», a confirmé l'UNRWA sur X. Avant que l'entité sioniste ne décide d'envahir cette ville du sud de la bande de Ghaza, plus de 1,4 million de Palestiniens s'étaient réfugiés à Rafah. Selon un décompte effectué le jeudi 30 mai, environ 75 % de la population de Ghaza (1,75 million sur 2,3 millions d'habitants), dont plus de la moitié sont des enfants, sont déplacés. Par ailleurs, l'UNRWA indique que la guerre et les

déplacements continuent d'avoir de graves conséquences sur la santé des femmes dans la bande de Ghaza. Forcées de se déplacer d'un abri à l'autre, «environ 690.000 femmes et filles sont confrontées à un manque critique de kits d'hygiène menstruelle, d'intimité et d'eau potable», selon l'agence onusienne. En outre, le Fonds des Nations Unies pour la population (FUAP) estime qu'environ 18.500 femmes enceintes ont fui Rafah vers Khan Younis et Deir al Balah, où l'accès aux soins de santé maternelle est minimal. Environ 10.000 autres sont toujours sur place dans des conditions «désespérées». «L'accès aux soins de santé et aux fournitures maternelles est minimal. La santé des mères et des bébés est en danger», a souligné pour sa part le FNUAP, relevant qu'outre la grave pénurie de services et de fournitures de santé maternelle et génésique, «de nombreuses personnes sont confrontées à la menace de la famine et ne disposent même pas des éléments de base nécessaires à leur survie».

NIGERIA

LE PAYS TOURNE AU RALENTI EN RAISON D'UNE GRÈVE GÉNÉRALE

Au Nigeria, un bras de fer est engagé entre les syndicats et le gouvernement. Depuis des mois, les négociations sont au point mort. En plus de la diminution des tarifs de l'électricité, les syndicats réclament un salaire minimum à 309 euros, alors que les autorités fédérales proposent de le passer de 18,50 à 37 euros. La distribution d'électricité, les ports, les universités, les hôpitaux, le transport aérien local. Les secteurs clefs et indispensables au Nigeria sont ralentis, voir complètement bloqués. Les chiffres de participations des grévistes ne sont pas encore connus. Annoncée depuis un mois, la grève lancée ce lundi 3 juin donne déjà des sueurs froides au gouvernement fédéral. D'autant que le mouvement devrait toucher la majorité des aéroports internationaux nigériens. Le président de 2012 hante le président Bola Ahmed Tinubu. À l'époque, lui-même et plusieurs membres de sa majorité présidentielle actuelle soutenaient de près ou de loin «Occupy Nigeria». Des manifestations et des occupations ayant conduit à la paralysie du pays durant des semaines cette année-là. Douze ans plus tard, les Nigériennes et Nigériens ne protestent pas encore par millions dans les rues. Pour éviter ce scénario, ministres et parlementaires de la majorité supplient les principaux syndicats de revoir leur doléance. Selon le gouvernement nigérian, le salaire minimum de 309 euros revendiqué est impossible à tenir. En réponse, les leaders des centrales syndicales mettent au défi les membres du gouvernement et du Sénat «de réduire leur train de vie luxueux et d'aligner leur traitement sur les 18,50 euros, le salaire minimum en cours».

PROCÉDURE CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE À LA CIJ

La Palestine demande à se joindre à l'Afrique du Sud

La Palestine a déposé une requête devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour se joindre à la procédure de l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste qui commet un génocide à Ghaza, selon des documents de la Cour publiés lundi dernier. «Le 31 mai, l'Etat de Palestine a déposé (...) une requête visant à être autorisé» à se joindre à la procé-

dure lancée par l'Afrique du Sud, a indiqué la plus haute juridiction de l'ONU dans un communiqué. Samedi dernier, le président chilien, Gabriel Boric, a annoncé que son pays allait se joindre aussi à l'Afrique du Sud, dans la requête contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice. La cour, saisie fin décembre par l'Afrique du

Sud, a ordonné en janvier à l'entité sioniste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. De nouveau saisie par Pretoria, la CIJ a ordonné le 24 mai à l'entité sioniste de stopper «immédiatement» son agression militaire à Rafah.

IRAN

80 candidats et presque autant de conservateurs

Parmi les concurrents, qui devaient déposer le 3 juin dernier leur candidature à l'élection anticipée du 28 juin, beaucoup sont tenants d'une ligne dure. Un organe chargé de superviser le processus électoral doit désormais les valider d'ici le 11 juin. Son nom sur la liste a des airs de retour vers le futur. L'ancien président iranien ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad figure bien parmi les candidats décidés à concourir au scrutin présidentiel du 28 juin, initialement prévu pour 2025, mais qui se tiendra plus tôt pour remplacer l'ex-chef de l'Etat Ebrahim Raïssi, mort le 19 mai dans un accident d'hélicoptère. Agé de 67 ans, président pendant deux mandats consécutifs (2005-2013), Ahmadinejad le populiste est connu à la fois pour ses



propos explosifs sur Israël, qui doit être «rayé de la carte». Mais aussi pour la répression sévère qu'il a menée contre des manifestants dénonçant sa réélection contestée en 2009, avec des dizaines de morts et des milliers d'arrestations.

Il n'est pas le seul tenant d'une ligne dure à se présenter. Sur les 80 candidatures décomptées le 3 juin, dernier jour limite du dépôt, la plupart penchent du côté des ultra-conservateurs. Tel Saïd Jalili, ancien négociateur sur le nucléaire, âgé de 58 ans. Connu pour son inflexibilité envers l'Occident, il a dirigé le bureau du Guide suprême, Ali Khamenei, pendant quatre ans, et dénoncé à plusieurs reprises l'accord sur le nucléaire conclu en 2015, qui a «violé les lignes rouges» de Téhéran.

MALI

Déplacements massifs de populations

Au Mali, la situation sécuritaire se dégrade, la situation humanitaire aussi, et les financements n'ont jamais autant manqué, selon le dernier bulletin du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), publié tout début juin et qui concerne les mois d'avril et mai. Plus de sept millions de personnes, majoritairement des enfants, ont besoin d'une aide humanitaire au Mali et 1,3 million de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire d'ici au mois d'août, selon le bureau onusien des affaires humanitaires au Mali. Voilà le bilan que tire le dernier bulletin publié par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), concer-

nant les mois d'avril et mai. Ces personnes «devront dépendre d'une assistance alimentaire avec des conséquences dramatiques», chez les enfants de moins de cinq ans, est-il indiqué. Les difficultés sont exacerbées par les déplacements de populations, principalement dans les régions de Ménaka et Kidal, dans l'est du pays. Le Mali compte actuellement plus de 350.000 déplacés internes et plus de 90.000 réfugiés dans les pays voisins. Ce qui n'a pas empêché le pays de recevoir un afflux massif de citoyens Burkinabè, fuyant eux-mêmes les violences. Plus de 65.000 d'entre eux sont arrivés depuis le début de l'année, toujours selon la coordination humanitaire.

BASSEM YOUSSEF

LE COMIQUE QUI MANIE L'HUMOUR NOIR POUR DÉFENDRE LES PALESTINIENS

Ce chirurgien égyptien, devenu humoriste après le soulèvement de la place Tahrir et exilé aux États-Unis, était interviewé récemment, à propos du conflit israélo-palestinien par un journaliste britannique conservateur...

Les réponses sont devenues virales. L'ironie et l'humour noir peuvent se montrer redoutablement efficaces pour souligner l'absurdité de certains propos tenus ici ou là sur la situation à Gaza. Interviewé dans l'émission Piers Morgan uncensored, sur Talk TV, présentée par le journaliste britannique du même nom connu pour ses positions ultra conservatrices, l'humoriste égyptien Bassem Youssef a enchaîné les réponses sarcastiques à des questions molles. Les plus savoureuses ne cessent de tourner sur les réseaux sociaux depuis. «Vous savez c'est comme ces Palestiniens, là-bas, toujours dans le drame : ah, Israël nous tue !... mais ils ne meurent jamais, ils reviennent toujours. Ils sont très difficiles à tuer», lance l'humoriste. «Je le sais car je suis marié à l'une d'entre elles. J'ai essayé plusieurs fois, je n'ai pas réussi à la tuer. [...] J'essaie de l'avoir à chaque fois mais elle utilise nos enfants comme boucliers humains» Scellant définitivement le décalage entre les deux interlocuteurs, Piers Morgan insiste : «Je comprends l'humour, mais pour être sérieux, Bassam, sur le sujet... » Être sérieux ? En invitant Bassem Youssef sur son plateau ? Un

peu de sérieux... Bassem Youssef est l'un des humoristes les plus connus d'Égypte. Ce chirurgien cardiaque s'est toujours rêvé animateur télé avant de franchir le pas en 2011, peu après le soulèvement de la place Tahrir. «La révolution s'est produite en Égypte, et tout à coup tout est devenu possible», racontait-il au Philadelphia Weekly en 2020. Avec quelques amis, il crée une chaîne YouTube, The B + Show, dans laquelle il parodie les télévisions d'État qui invoquent un complot et un soulèvement porté par de jeunes drogués. Succès immédiat. Le nouvel animateur s'installe alors sur la chaîne de télévision égyptienne CBC pour y présenter l'émission satirique hebdomadaire «Albernameg» [Le programme], inspirée de l'ancien Daily show de l'Américain vedette Jon Stewart. Campé derrière un bureau sur lequel trône bien en vue un mug au nom de l'émission, Youssef Bassem tourne en ridicule les médias, en étayant ses blagues de vrais reportages et interviews dont les contenus sont hilarants et affligeants. Son humour mordant n'épargne ni les politiques ni les religieux. Mais dès 2012, il s'attire les foudres du prési-



dent nouvellement élu, Mohamed Morsi, et de son parti, les Frères musulmans. En mars de l'année suivante, un mandat d'arrêt est déposé contre lui, accusé d'insulter l'islam et le président. Pendant les six heures d'interrogatoire, on lui

demande... d'expliquer ses blagues. Finalement libéré sous caution, il n'a que quelques mois de répit. Ses derniers spectacles de stand-up se montrent plus narratifs et personnels, et il persifle désormais

dans une nouvelle langue qu'il a dû apprendre à manier aussi bien que sa langue maternelle. Et qu'il ne tient pas davantage dans sa poche.

I. Med Amine

LA CULTURE INTERNET INVESTIT LE MONDE DE LA HAUTE FINANCE LES CRYPTO-MONNAIES ENTRE RÉEL ET IMAGINAIRE

Le gouverneur de la Banque de réserve, Shakti Kanta Das, a réitéré son appel à une interdiction pure et simple des crypto-monnaies, affirmant qu'il ne s'agissait que de jeux de hasard et que leur valeur perçue n'est rien d'autre qu'un faux-semblant. Pour renforcer son opposition à ces monnaies et aussi pour prendre une longueur d'avance sur les autres banques centrales, la RBI a récemment lancé sa propre monnaie numérique (monnaie numérique de la banque centrale), sous la forme d'e-roupie sur un mode pilote, d'abord pour le commerce de gros en fin octobre dernier et un mois plus tard pour les clients particuliers. S'exprimant lors d'un événement Business Today ce soir ici, Das a réitéré la nécessité d'une interdiction pure et simple des cryptos en disant que bien que ceux qui le soutiennent l'appellent un actif ou un produit financier, il n'y a aucune valeur sous-jacente, pas même une tulipe (faisant allusion au

Explosion hollandaise de la manie des tulipes au début du siècle dernier). «Chaque actif, chaque produit financier doit avoir un sous-jacent (valeur) mais dans le cas de la cryptographie, il n'y a pas de sous-jacent... pas même une tulipe... et l'augmentation du prix du marché des cryptos est basée sur l'imaginaire. Donc, tout ce qui n'a aucun sous-jacent, dont la valeur dépend entièrement de la simulation, n'est rien d'autre que de la spéculation à 100% ou, pour le dire très crûment, c'est du jeu», a déclaré le gouverneur. «Puisque nous n'autorisons pas les jeux d'argent dans notre pays, et si vous voulez autoriser les jeux d'argent, traitez-les comme des jeux d'argent et établissez les règles du jeu. Mais la crypto n'est pas un produit financier», a affirmé Das. Avertissant que la légalisation des cryptos conduira à une plus grande dollarisation de l'économie, il a déclaré que les cryptos se faisant passer pour un produit financier ou un actif financier, est un argument complètement déplacé.

PORTRAIT

Amar Belkhodja, l'autodidacte

Parti à la recherche de Amar Belkhodja, grand historien vivant en anachorète à Tousnina, à Tiarret, Douba Fairouz-Fouzia, elle-même enseignante de français et chercheuse, a eu le mérite de dépoussiérer les archives, de bousculer l'actualité, pour faire de la place qu'on a enterré avant sa belle mort. Elle en parle, pour l'Express, avec une affection non feinte. Titulaire d'un certificat d'études obtenu en 1956 avec un zéro en histoire dans une école pour indigènes, Amar Belkhodja est aujourd'hui chercheur en histoire, respectable, et c'est aussi un homme élégant capable de céder sa place à autrui dans un bus, dans un taxi ou sur les bancs d'une université ; son verbe est, comme ses tenues, sobre et direct. Docteur Honoris causa décerné par l'université Ibn Khaldoun Tiarret 2017, ancien journaliste à *El Moudjahid*, il réside à Tiarret où il se consacre à la recherche historique, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont «Colonialisme, les crimes impunis». Ancien membre du bureau national de la Fonda-

tion du 8 mai 1945, initiateur de la journée nationale de l'artiste, auteur d'une quarantaine d'ouvrages sur la révolution de l'Emir Abdelkader le mouvement nationaliste la guerre d'indépendance et biographies de personnalités politiques et culturelles, une vingtaine d'ouvrages de sa production intellectuelle et historique figurent aujourd'hui comme référence citée pour des historiens nationaux et étrangers. «En deux mots, c'est un amoureux de la lumière blanche, celle du matin des frimas du chuintement du jour ou du friselis qu'ignore le soir. C'est un lève tôt qui précède la voix du muezzin, il sait parfaitement le bruit du pas hâtif du travailleur angoissé par l'absence d'un tortillard sur le quai d'une gare, il sait à la fois le sordide et la geste de son peuple harcelé hier par des paras français et aujourd'hui par le poids de bureaucrates aux ventre pansus et bedonnants ; il sait, car c'est un observateur intransigeant et comment ne soit-il pas lui qui n'a jamais passé son bac, qui n'a jamais obtenu le moindre

titre universitaire ? Voilà un délicieux paradoxe car cet homme à la modestie proverbiale est l'auteur d'une vingtaine de publications. Lisez-le et vous saurez son parcours». Comment ne serait-il pas, lui l'apprenti maçon, le vendeur de pièces détachées, le simple facturier et puis, bien plus tard, le journaliste et chercheur en histoire ? «C'est grâce à son travail que journalistes, écrivains et romanciers ont découvert les textes du défunt Himoud Brahimi, disparu dans l'anonymat et le silence total. Ce poète et romancier présenté dans le livre Momo ainsi que d'autres figures nationalistes, comme Ali El Hamami et Ali Maâchi, qui ont été ressuscités pour avoir droit à la reconnaissance nationale». Une vie éternelle dans les livres d'Amar Belkhodja, d'autant plus que c'est grâce

à lui que nous avons eu le bonheur de lire ce qu'a écrit Momo sur le docteur et psychiatre Frantz Fanon. «En se consacrant aux recherches académiques et universitaires, Amar Belkhodja a pu produire une dizaine de livres dans le domaine de l'histoire, et essentiellement l'histoire coloniale de l'Algérie, les titres de ses livres et la lecture du contenu de certains passages laissent penser que l'auteur a fait serment à nos ancêtres de faire jaillir la lumière sur les atrocités les actes inhumains et les crimes horribles commis par l'armée coloniale de l'empire colonial français en Algérie, aussi, l'écriture historique et universitaire d'Amar Belkhodja représente de notre point de vue une forme de dénonciation et une tentative courageuse et saine pour réparer l'irréparable, une révolte d'escrimeur

dans les phrases et les textes pour attirer l'attention des humains afin de savoir et de connaître les actes inhumains que même les régimes dictatoriaux et féroces n'ont pu imaginer, faire ce que le colonialisme français a fait en Algérie, un système d'apartheid conçu et pratiqué au nom d'une colonisation civilisatrice» explique Amar Belkhodja. «Je ne terminerai pas mon récit sans préciser un dernier détail : Amar Belkhodja est aussi poète, son recueil s'intitule la Passion de l'autre, vous avez bien lu dans la Passion de l'autre, cet Algérien écrasé par un colon dominateur, ce militant de la révolution au début des années 50, ces paysans anémiés, squelettiques et décharnés, ces ouvriers brûlés par le sous-préfet Achiairy : lisez-le, vous saurez le passé de vos grands-parents et la grandeur de votre pays».

I. Med

LIGUE 1 : MATCH DE RETARD

Le CSC et l'USMA se neutralisent

Le CSC a raté une belle opportunité de ravir la place de dauphin au CR Belouizdad et d'assurer cette position jusqu'à la fin du championnat et de participer ainsi à la Ligue des champions africaine.

Le CS Constantine et l'USM Alger ont fait match nul 1-1, lundi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, rapporte l'APS. Ce match compte pour la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Après une première mi-temps relativement équilibrée, le CSC a ouvert le score sur une tête de Miloud Rebiaï (56e). L'USMA a réussi à égaliser dans le temps additionnel grâce au rentrant le Malien Sékou Konaté (90e+2).

A l'issue de ce résultat, le CSC rejoint le CR Belouizdad à la 2e place avec 49 points chacun, alors que l'USM Alger s'empare de la 4e position avec 43 points. Il s'agit du dernier match de mise à jour de la compétition. La 28e journée du championnat se jouera dans son intégralité vendredi, et sera marquée par des duels



à distance pour le maintien entre le MC El-Bayadh, le MC Oran, et l'ES Ben Aknoun. La

course pour la 2e place, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des cham-

pions, amorcera un virage important entre le CRB et le CSC.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

Club	Pts	J
1). MC Alger	61	27
2). CR Belouizdad	49	27
-). CS Constantine	49	27
4). USM Alger	43	27
5). ES Sétif	42	27
6). Paradou AC	39	27

7). JS Kabylie	37	27
8). JS Saoura	36	27
9). USM Khenchela	35	27
10). ASO Chlef	34	27
-). NC Magra	34	27
12). US Biskra	33	27
13). MC El Bayadh	32	27
-). MC Oran	32	27
15). ES B. Aknoun	29	27
16). US Souf	7	27

R.S.

BOXE/JO-2024 (QUALIFICATION) :

ISLAM YAICHE PASSE AUX 16^{ES} DE FINALE

Le boxeur algérien Youcef Islam Yaiche (71kg) s'est qualifié aux 16^{es} de finale du deuxième et dernier tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, en battant aux points le Mexicain Salvatore Cavallaro (3-0), dimanche à Bangkok en Thaïlande. Aux 16^{es} de finale, Yaiche affrontera, mardi, l'Irlandais Aidan Walsh, vainqueur aux 32es de finale du Kenyan Boniface Maina aux points (5-0), tandis que son compatriote Oussama Mordjane (57kg) en découdra, le même jour et au même palier de qualification, avec le Coréen Hyung-Seung Kim. Au tour précédent, Mordjane avait éliminé le Laotien Walter Oupathana. Pour sa part, le boxeur algérien Meziane Mohamed El Amine (51 kg) a été éliminé en 32es de finale du tournoi, en s'inclinant, samedi, aux points face à l'Ukrainien Dmytro Zamotayev. De même que son coéquipier en équipe nationale, Mohamed Houmri (80 kg) défait par l'Espagnol Jalidov Gazimagomed. Plus de 500 athlètes se disputent les 51 places de qualification disponibles, dont 23 pour les dames et 28 pour les messieurs. Conformément au système de qualification de la boxe pour les Jeux olympiques de Paris 2024, seuls les CNO qui n'ont pas encore d'athlète qualifié(e) dans une catégorie de poids spécifique, via le tournoi de qualification continental correspondant, seront autorisés à inscrire un(e) athlète par catégorie de poids. La boxe algérienne a décroché déjà cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi pré-olympique de Dakar en septembre 2023, à savoir Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

MONDIAL-2026/ALGÉRIE :

Tougai et Guitoun rejoignent Sidi Moussa, le groupe est au complet

ALGER - Les défenseurs Mohamed Amine Tougai (ES Tunis/Tunisie) et Kévin Guitoun (FC Metz/France), ont rejoint ce lundi le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue des deux prochains matchs de l'équipe nationale de football : le jeudi 6 juin face à la Guinée au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), et le lundi 10 juin en déplacement face à l'Ouganda à Kampala (17h00), comptant respectivement pour les 3e et 4e journées (Gr.G) des qualifi-

cations du Mondial-2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. Avec l'arrivée de ces deux derniers joueurs, l'effectif des "Verts" est désormais au grand complet, à trois jours du match face au "Syli national", qui se trouve quant à lui en stage à l'étranger, avant de rallier Alger demain mardi. Les coéquipiers de Yacine Brahimi ont effectué dimanche leur deuxième séance d'entraînement. Le sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic a axé son tra-

vail sur l'aspect technico-tactique. Dans le cadre de formation pour l'obtention de la Licence CAF Pro qui a débuté dimanche, les 25 entraîneurs stagiaires concernés par cette formation ont assisté à l'intégralité de cette séance d'entraînement de l'équipe nationale et ont longuement échangé avec le coach national, souligne l'instance fédérale. Parmi les joueurs convoqués pour ces deux matchs, figure le défenseur central du CR Belouizdad, Chouaïb Keddad, qui honore sa

première convocation chez les Verts. Il s'agit des deux premiers matchs officiels pour Petkovic, qui a signé ses grands débuts sur le banc du "Club Algérie" en mars dernier, à l'occasion du tournoi FIFA-Series 2024, avec deux matchs au menu : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial-2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait bien démarré, en alignant deux victoires : à domicile contre la

Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0).

Un sans-faute qui place les Verts en tête du groupe avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, de la Guinée, de l'Ouganda, et du Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial-2026.

APS

CAN-2024 FÉMININE :

Les "Vertes" s'imposent face au CS Constantine (8-0)

La sélection algérienne féminine de football s'est imposée face à la formation dames du CS Constantine (8-0), en match amical disputé vendredi après-midi à Blida, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2024. Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Nassr/ Arabie saoudite) ont entamé

lundi un stage préparatif à Blida, en présence de 27 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local. Les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti boucleront leur préparation en affrontant lundi le CF Akbou, champion d'Algérie, au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le dernier stage des Algériennes avait été effectué

en avril dernier en Tunisie, ponctué par deux matchs amicaux contre les Tunisiennes, avec un bilan d'une défaite 2-1 et un nul (2-2). Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au

stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les "Vertes" signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 mars 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84e place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à 78e position.

ATHLÉTISME : 7^E ÉTAPE DE LA LIGUE DE DIAMANT

Sedjati réalise la meilleure performance mondiale de l'année sur 800 m

Djamel Sedjati a remporté la course du 800 m de la 7^e étape de Ligue de Diamant, établissant la meilleure performance mondiale de l'année sur cette distance.

Le coureur algérien a réalisé, dimanche soir, à l'Olympic Stadium de Stockholm (Suède), un chrono de 1:43.23, devant l'Américain Bryce Hoppel, (1:44.29) et le

Botswanais Tshepiso Masalela, (1:44.44). Sedjati parvient ainsi à établir la meilleure performance mondiale de l'année sur cette même distance pour la deuxième fois de suite en moins d'une semaine, après le meeting d'Ostrava (République tchèque), disputé le 28 mai dernier, au cours duquel il a réalisé un temps de 1:43.51. L'autre Algérien enga-

gé dans l'épreuve de Stockholm, Slimane Moula, a terminé à la 9^e et dernière place avec un chrono de 1:48.02. Moula qui a souffert d'une blessure à la cheville la saison précédente, ne semble pas totalement rétabli de son bobo. Lui qui compte un chrono personnel de 1:43.38, réalisé le 9 juin 2023 au meeting de Paris. Le meeting de Stockholm s'inscrit dans

le cadre du programme préparatoire, établi par les deux internationaux algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), pour lesquels ils sont tous les deux qualifiés, en compagnie de Mohamed Yasser Triki (triple saut).

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3			■					
4								■
5		■						
6				■				
7	■							
8							■	
9			■					■
10								
11					■			
12						■		

VERTICALEMENT


- A. Capitale de la Vénétie. Mesure pour un coup de cidre.
- B. Un arbre empoisonnant. Qui viennent du Rhin.
- C. Article de femme. Céréales à grains. Qui sont à moi.
- D. Dispense d'une peine. Prise chez le voisin.
- E. Grand concours de professeurs.
- F. Habillées sans goût.
- G. Garder en mémoire. Apprises par cœur.
- H. Longue durée. Au plus haut point. Jour de récupération.

HORIZONTALEMENT

- 1. Qui emploie des gros mots.
- 2. Mettre de côté.
- 3. Marque d'une jeune volonté. Angle de murs.
- 4. Tel un triangle ou un trapèze.
- 5. Il gouverne sans régner.
- 6. Des dunes à perte de vue. Ne pas rester inactif.
- 7. Mesure agraire.
- 8. C'est une nécessité.
- 9. Personnel inconnu. Récipients de yaourts.
- 10. Ouvrier d'aciérie.
- 11. Héros de Virgile. Dessus de table.
- 12. Crochets de boucher. Patron miniature.

LES MOTS FLÉCHÉS

IL FAIT BRILLER LE CUIR	ENTRE SUD ET OUEST	CELUI DU BENGAL EST ROYAL	CONDUISIT	HALTE DE TOUAREGS	BLÉ, SEIGLE, AVOINE, MAÏS, ETC.
MEUBLES À MONTER	AUSSI	BOSSELÉE EN SURFACE	BRASSE OU PAPILLON	PRÉNOM DE LOL-LOBRIGIDA	ARTICLE
		BLOC DE PIERRE			
REVOIR L'ORDRE		PRÉPARE UNE ACTION			
BERCEAU DE FLEUVE					
CONGELÉE				CARTE POUR FAIRE UN CARRÉ	ACCOUPLÉE AVEC UNE AUTRE ESPÈCE
CARABOSSE, PAR EXEMPLE					
					CENTI-LITRE
					BONNE VOLONTÉ
ANCIENNE UNION EUROPÉENNE	ELLES EN SAVENT, DES CHOSES				
					BOUT DE CARCASSE
					QUOTIENT INTELLECTUEL
AXE POUR L'AUTO					
DERRIÈRE LA LIGNE					INDIQUE UNE NOUVELLE RÉPÉTITION
		PETIT TONNEAU	POUDRE DE BOULANGER	RAFALES DE VENT	SAINT ABRÉGÉ
		PROPRE AU REIN		POUX FAMILIERS	MOT MIS POUR EXCLURE
GLISSER SUR LE CÔTÉ	DÉFORMÉE				
	RELIGIEUX POLONAIS				
			ARBRISSEAU ÉPINEUX		
FORCE VITALE					
AU PIED DE L'EVEREST					
			IL PRIT LE COMMANDEMENT DE L'ARCHE...		
IL N'EST JAMAIS LOIN DU POIVRE			CANTINE POUR LES OFFICIERS		




SIDOKU

	2	3	1		9	4	8	
			6	4	8			
5	8						9	6
		5	3		1	7		
2	6		4		5		1	8
		9				6		
4	5			8			6	1
9	7			1			4	3
3		6				8		5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCES	ACRE	ADHERENT	AMIE	ARMADA	AVISER	BRUIRE	CERFEUIL	COLLECTE			
CROISEUR	DAMER	DROIT	FLUER	HIRSUTE	HOSPICE	INCISE	PAGAIE	PERCEE			
PLISSE	PLIURE	REALISME	REVELE	RONDE	ROUSSETTE	VASELINE	WI-FI				
W	R	B	E	E	I	D	R	O	I	T	A
R	I	O	R	T	N	A	E	O	T	E	C
U	E	F	U	U	C	M	V	N	N	E	R
E	C	A	I	S	I	E	E	I	R	D	E
S	I	D	L	R	S	R	L	F	S	S	E
I	P	A	P	I	E	E	E	L	S	E	C
O	S	M	G	H	S	U	T	I	O	C	R
R	O	R	D	A	I	M	L	T	M	C	E
C	H	A	V	L	P	P	E	F	E	A	P

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Microsoft annonce un investissement record en Suède

La firme américaine a indiqué, lundi 3 juin, qu'elle allait investir près de 3 milliards d'euros en Suède durant les deux prochaines années pour développer l'intelligence artificielle. Une annonce saluée par le gouvernement suédois qui doit permettre au pays de « rester à la pointe de la compétitivité mondiale », selon le patron de Microsoft.



Le développement de l'intelligence artificielle (IA) est vraiment devenu une priorité pour Microsoft. La firme a annoncé, lundi 3 juin, un investissement de 33,7 milliards de couronnes, soit près de 3 milliards d'euros, en deux ans, en Suède dans l'IA. C'est tout simplement le plus gros investissement dans le pays nordique jamais réalisé par l'entreprise américaine. Le groupe va former 250 000 personnes d'ici 2027 pour « accroître les connaissances et compétences » dans l'intelligence artificielle et va également augmenter les capacités de ses trois centres de données, a-t-il précisé dans un communiqué. En Suède, Microsoft va fournir 20 000 processeurs graphiques avancés, cruciaux pour l'entraînement de modèles de l'IA, et va renforcer les capacités de ses centres de stockage de données à Sandviken, Gävle et Stafanstorp. « L'IA est un catalyseur pour de nombreuses choses », a commenté le Premier ministre suédois, Ulf Kristersson, lors d'une conférence de presse. « Elle contribuera également à accélérer le développement dans d'autres domaines. Cet énorme investissement en Suède pourrait ouvrir la voie à d'autres investissements », a-t-il ajouté.

« Cet investissement doit permettre à la Suède de rester à la pointe de la compétitivité mondiale », a indiqué Brad Smith, président de Microsoft. Au cours de ces derniers mois, le groupe informatique

américain a annoncé des investissements d'ampleur dans l'intelligence artificielle au sein de plusieurs pays du globe. En France, par exemple, Microsoft a promis d'investir 4 milliards d'euros. Mais aussi 3,4 milliards en Allemagne. L'entreprise a également annoncé un grand plan d'investissements en Asie : elle prévoit de déboursier 1,6 milliard d'euros en Indonésie, 2,05 milliards d'euros en Malaisie, et 3 milliards d'euros au Japon. De l'argent qui doit notamment, en Malaisie, permettre de construire une infrastructure d'intelligence artificielle (IA) et de cloud, en créant un centre d'excellence en IA et en offrant une formation en IA à jusqu'à 200.000 Malaisiens, a précisé le patron de Microsoft. Parmi ses réussites, Microsoft a mis au point une technologie d'intelligence artificielle (IA) qui permet de transformer une photo de visage et un échantillon de voix en une vidéo ultra réaliste d'un « visage en train de parler ». Baptisée VASA-1, cette technologie prend une simple photo de portrait et un fichier audio et les convertit en une vidéo où le visage s'anime et parle de façon hyperréaliste.

Une technologie, certes bluffante, mais qui suscite de nombreuses inquiétudes, notamment en termes d'exploitation à des fins de fraude et de désinformation. Microsoft reconnaît que cette technologie pourrait être utilisée à mauvais escient pour usurper

l'identité d'un être humain. C'est pourquoi l'entreprise a notamment mis en place un conseil d'experts en IA qui rassemble des leaders du monde universitaire, des entreprises et du secteur public afin de déterminer et d'orienter son développement. Par ailleurs, Microsoft ne prévoit pas de rendre ce nouvel outil disponible ou de donner des informations techniques « tant que nous ne sommes pas certains que la technologie sera utilisée de manière responsable et conformément aux réglementations en vigueur ». Microsoft n'est pas la seule entreprise à investir dans les technologies IA et cloud. Le géant du e-commerce Amazon, lui aussi américain, a annoncé, mercredi 22 mai, un investissement massif de 15,7 milliards d'euros sur dix ans pour accroître la capacité de ses data centers en Espagne. Une nouvelle là encore saluée par le gouvernement espagnol. Amazon prévoit également d'investir près de 8 milliards d'euros en Allemagne, via sa filiale AWS, spécialisée dans la technologie cloud. Et l'entreprise américaine n'a pas oublié l'Hexagone. À la veille du 7^e sommet Choose France qui s'est tenu, lundi 13 mai, au château de Versailles, l'Élysée avait, en effet, indiqué que la firme allait déboursier « plus de 1,2 milliard d'euros en France » dans ses infrastructures logistique et web avec, à la clef, la création de « plus de 3.000 emplois ».

In La Tribune

CACAO

Le déficit mondial finalement attendu à 439 000 tonnes en 2023/2024



Le marché mondial du cacao connaîtra en 2023/2024 son 3^e déficit consécutif. Alors que ladite campagne s'achève dans quelques mois, le manque de fèves s'annonce plus prononcé que prévu.

En 2023/2024, le marché mondial devrait enregistrer un déficit de 439 000 tonnes, soit une hausse de 18 % par rapport aux prévisions initiales de 372 000 tonnes. C'est ce qu'a indiqué l'Organisation internationale du cacao (Icoco) dans son dernier Bulletin trimestriel de statistiques du cacao publié le 31 mai dernier. Cette révision à la hausse est liée à des prévisions de récolte plus faibles qu'attendu en Afrique de l'Ouest, principal foyer de l'offre. La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria sont en

effet confrontés à des problèmes climatiques ainsi qu'à des défis structurels liés au vieillissement des vergers et aux maladies comme le Swollen Shoot qui affectent la productivité. D'après l'Icoco, la production mondiale de la fève devrait chuter de 11,7 % pour atteindre 4,461 millions de tonnes. Parallèlement, les broyages de cacao devraient également afficher un recul de 4,3 % pour s'établir à 4,855 millions de tonnes en 2023/2024. « Les données actuellement disponibles révèlent que les activi-

tés de broyage du cacao n'ont pas été interrompues jusqu'à présent malgré les hausses record des prix du cacao. Cependant, le broyage à l'origine dans les pays producteurs s'est ralenti en raison du manque de fèves », souligne l'Icoco. Plus largement, l'Icoco prévoit que les stocks mondiaux de cacao tomberont à 1,328 million de tonnes, à la fin de la saison 2023/24, soit le plus bas niveau enregistré au cours des 45 dernières années.

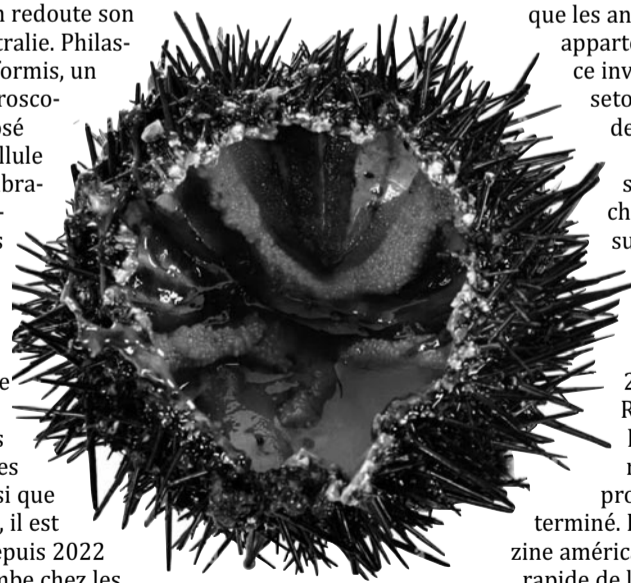
In Agence Ecofin

ÉPIDÉMIE

Menace sur les oursins dans le monde

Une étrange maladie décime les oursins. Détectée pour la première fois début 2022 dans les Caraïbes, elle est passée en Méditerranée et en mer Rouge, où elle fait des ravages. On redoute son arrivée en Australie. Philaster apodigitiformis, un organisme microscopique composé d'une seule cellule dotée de cils vibratiles à sa surface, inquiète les biologistes marins du monde entier. Et pour cause, connu pour être un pathogène redoutable des requins et autres poissons, ainsi que des crustacés, il est responsable depuis 2022 d'une hécatombe chez les oursins, qui jusque-là n'en avaient a priori jamais été victimes. En quelques mois, il s'est propagé dans le monde à une vitesse folle, passant des Caraïbes à la Méditerranée, à la mer Rouge et à l'océan Indien. Le magazine Science relate dans un article grand public la traque des scientifiques qui essayent de comprendre cette « peste » causant la mort des échinodermes en seulement deux jours. C'est

au début de l'année 2022 qu'un premier phénomène de mortalité de masse chez les oursins à longues épines Diadema antillarum a été rapporté



aux Caraïbes. Mais « les premières analyses des cadavres d'oursins n'ont pas orienté vers un virus ou une bactérie connus », raconte Science. Un mystère résolu quand les scientifiques ont compris que la maladie mortelle était liée à un micro-organisme présent dans l'eau qui ne s'attaquait normalement pas aux oursins. En juillet de la même année, les oursins de Grèce

ont commencé à mourir. « Et en quatre mois, le dépérissement s'est étendu sur 1 000 kilomètres de côtes en Méditerranée orientale », indique Science, précisant que les animaux touchés appartenaient à l'espèce invasive Diadema setosum, originaire de la mer Rouge. C'est donc sans surprise pour les chercheurs qu'une surmortalité a été repérée fin 2022 dans le port d'Aqaba, en Jordanie. En 2023, Oman et la Réunion ont été à leur tour concernés. Et cela n'est probablement pas terminé. D'après le magazine américain, « l'expansion rapide de la maladie dans l'océan Indien fait planer la menace qu'elle pourrait rapidement arriver jusqu'en Australie et sa Grande Barrière de corail ». Or la bonne santé des récifs coralliens est étroitement liée à celle des oursins, des herbivores qui empêchent que les coraux soient asphyxiés par un trop grand nombre d'algues.

In Courrier International

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:29	12:46	16:37	20:05	21:48

MOUTONS DE LA ROUMANIE POUR L'AÏD EL-ADHA CHORFA NIE LEUR IMPORTATION

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, a révélé, hier, à Bouira, où il a donné le coup d'envoi de la campagne moisson-battage pour la saison 2023-2024

dans les wilayas de l'Est, qu'«il n'y aura pas d'importation de moutons depuis la Roumanie, destinés au sacrifice pour l'Aïd al-Adha». Interrogé sur la possibilité d'importer des mou-

tons de la Roumanie avant l'Aïd El-Adha, le ministre de l'Agriculture a déclaré que «la production nationale de bétail couvre la demande malgré les prix élevés de cette année».



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 5 JUIN 2024 // N°832 // PRIX 20 DA

TRANSACTIONS DU GNL

L'Algérie en tête du top 5 du mois de mai

L'Algérie a pris la première place des plus grandes transactions de gaz naturel liquéfié (GNL) en mai 2024 a révélé le rapport mensuel de la plateforme spécialisée dans l'énergie, couvrant les contrats de construction de transporteurs de GNL.

Ce carburant, propre et à faibles émissions, est très demandé par les pays du monde entier. Le GNL est devenu une source d'énergie incontournable pour de nombreuses nations. Sa propreté et ses faibles émissions en font un choix privilégié. De plus, sa facilité de transport, grâce aux navires transporteurs de GNL qui sillonnent les océans et les mers, renforce sa popularité. Les Émirats arabes unis, le Qatar et l'Algérie figurent parmi les cinq plus grandes transactions de GNL en mai 2024. ADNOC des Émirats continue d'étendre ses projets, tandis que Qatar Energy commercialise son GNL provenant de projets en développement. De son côté, Sonatrach, la compagnie algérienne, explore de nouveaux marchés. Le 23 mai, la Croatie a reçu sa première cargaison de GNL algérien. Le navire transporteur Ougarta a livré sa cargaison à l'unité de stockage et de regazéification flottante de la station de Krk. Cette station, d'une capacité de 140.000 m³, a généralement reçu des cargaisons des États-Unis, du Qatar, du Nigeria, d'Égypte, de Trinité-et-Tobago et



d'Indonésie. Elle assure également des opérations de rechargement depuis des terminaux en Europe. L'accord entre l'Algérie et la Croatie prévoit que le navire Ougarta, avec une capacité de 171.800 m³, transportera du GNL depuis le terminal d'Arzew en Algérie. Sonatrach, l'entreprise nationale algérienne, a donc réussi à se hisser parmi les plus grands acteurs du marché mondial du GNL grâce à cet accord.

Cette livraison marque un tournant pour le GNL algérien, qui accède à de nouveaux marchés en Europe. Les perspectives de croissance pour Sonatrach semblent prometteuses. En effet, l'Algérie continue de renforcer sa position sur le marché mondial du GNL, attirant de nouveaux partenaires et clients. Outre l'Algérie, d'autres pays continuent de jouer un rôle crucial dans le marché du GNL. ADNOC, des

Émirats arabes unis, intensifie ses projets, tandis que Qatar Energy développe de nouvelles infrastructures pour maximiser sa production. Chaque acteur contribue à répondre à la demande croissante de GNL, en maintenant l'équilibre du marché mondial de l'énergie. Cette réalisation souligne l'importance croissante du GNL dans la transition énergétique mondiale.

ALGÉRIE POSTE & BANQUES

LANCEMENT DU SWITCH MOBILE, LE PAIEMENT MOBILE INTERBANCAIRE

Grand jour pour le secteur financier algérien : le Switch Mobile a été officiellement lancé hier (3 juin 2024) dans la capitale, offrant aux clients des banques et d'Algérie Poste un moyen révolutionnaire d'effectuer des paiements et des transferts d'argent de manière instantanée et interbancaire, le tout en utilisant la simple technologie des codes QR. Ce système innovant marque une avancée significative dans l'inclusion financière et la modernisation des services bancaires en Algérie. Désormais, les citoyens pourront effectuer

des transactions financières rapides, sécurisées et faciles à utiliser, sans se soucier des contraintes de temps ou de lieu. La cérémonie de lancement de ce service tant attendu a réuni un parterre de personnalités importantes du gouvernement dont le ministre des Finances, Laaziz Faïd. Autrefois restreinte à deux banques et à Algérie Poste, avec une application exclusive entre clients d'une même entité financière, cette nouvelle mesure, d'après Faïd, promet une véritable «révolution numérique» dans le secteur bancaire et finan-

cier. En effet, elle permettra l'accès à des services numériques rapides, conviviaux et sécurisés pour l'ensemble des citoyens. «Ce service permettra d'offrir aux citoyens des services numériques rapides, faciles à utiliser et sécurisés», a déclaré le ministre. Le lancement de la Switch Mobile n'est pas le fruit du hasard. Il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale ambitieuse visant à développer et à moderniser les moyens de paiement en Algérie. Cette stratégie, mise en œuvre par les autorités

publiques, comprend notamment la promotion du paiement électronique, la création d'agences bancaires numériques et l'extension des services bancaires mobiles. Le lancement du Switch Mobile constitue une étape majeure dans la transformation numérique du secteur financier algérien. Ce système innovant permettra aux citoyens d'accéder à des services bancaires plus accessibles, plus abordables et plus efficaces, contribuant ainsi à améliorer leur quotidien et à stimuler la croissance économique du pays.

PRÉVU DU 9 AU 15 JUILLET LE SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER 2024 REPORTÉ ?

L'annonce du report du très attendu Salon de l'Automobile d'Alger, initialement programmé du 9 au 15 juillet 2024, a suscité une véritable déception. Un coup dur pour les milliers de passionnés d'automobiles, de professionnels du secteur et du grand public qui espéraient découvrir les nouveautés après dix longues années d'absence. Cette édition spéciale devait être riche en innovations et en premières nationales. Mais une correspondance officielle envoyée aux concessionnaires automobiles participants a annoncé son report à une date ultérieure non précisée. Une douche froide pour les concessionnaires, tous impatients de présenter leurs dernières nouveautés. Face à cette déception, les organisateurs ont tenu à rassurer. Le salon ne sera pas annulé mais simplement reprogrammé à une date plus propice. Ils travaillent activement pour trouver le meilleur créneau convenant à l'ensemble des participants. De plus, les organisateurs promettent un événement à la hauteur des attentes. Un programme enrichi et des innovations de pointe seront au rendez-vous lors de la prochaine édition. L'objectif est de proposer un salon automobile digne de ce nom en Algérie. En attendant la nouvelle date, les concessionnaires et les passionnés d'automobiles devront prendre leur mal en patience. Surmonter les obstacles qui ont conduit à ce report semble être la priorité. Malgré cette déception, l'impatience ne fait que grandir pour le prochain Salon de l'Automobile d'Alger. Cet événement reste incontournable pour l'industrie automobile nationale. Son report ne fait que renforcer l'attente et l'anticipation de son grand retour prochain en Algérie.

